

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur et

**De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaïa-**



**Faculté des Lettres et des Langues
Département de français**

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

**Étude psycholinguistique de l'acquisition et du
trouble du langage chez les enfants dyslexiques ;
cas d'un collégien de 13 ans**

Présenté par :

M^{lle} HADDAD Imene

Le jury:

Mr BEKTACHE Mourad, président

Mr AREZKI Abdenour, directeur de mémoire

Mr BENNACER Mahmoud, examinateur

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier « Allah » le tout puissant de nous avoir concédé la force et la volonté pour réussir ce travail de recherche.

Au cours de la rédaction de ce mémoire et des recherches qui en sont à l'origine, j'ai eu la chance de bénéficier de nombreux soutiens.

Nous remercions également notre directeur de recherche, Mr AREZKI Abdenour, pour toute sa disponibilité, sa patience et ses conseils qui ont contribué à l'élaboration de ce modeste travail.

Nous ne manquerons pas de destinée nos vifs remerciements à la petite collégienne de 13 ans qui a accepté de nous donner de son temps.

Ainsi, nous remercions les enseignants et les orthophonistes qui ont accepté de participer à notre recherche.

Nos remerciements s'étendent également aux membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail en acceptant de l'examiner.

Un grand merci à nos chères familles, à nos amis, pour leur immense soutien, leur encouragement et leur confiance en nous.

Enfin, nous adressons nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidées de près ou de loin.

Imene

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A dieu en qui j'ai toujours cru et en qui je croirai toujours.

A la mémoire de ma chère grand-mère qui nous a quittés cette année. Dieu l'accueille dans son vaste paradis.

A mes chers parents qui m'ont toujours apporté du soutien tout au long de mes études et à qui je souhaite une longue vie pleine de bonheur, de joie et de santé.

Je remercie particulièrement mon cher ami KHIRREDINE Yacine, pour sa présence et son encouragement durant toutes mes études.

A mes sœurs : Maïssa et Wissem.

A mes cousines : Katia, Fatma et Yasmine.

A mes deux meilleures amies : Sara et Dounia.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....	1
1. Présentation du sujet :.....	1
2. Motivation du choix de sujet :.....	2
3. Problématique :.....	3
4. Les hypothèses de travail	3
5. Corpus et méthodologie :	3

Chapitre I : Considérations théoriques

Introduction	6
1. Autour de la psycholinguistique :.....	6
1.1. Aperçu historique sur une discipline : la psycholinguistique	6
1.1.1. La perception du langage	8
1.1.2. La compréhension du langage.....	9
1.1.3. La production du langage.....	10
1.2. Les disciplines de la psycholinguistique.....	11
1.2.1. La phonologie :	11
1.2.2. La phonétique :.....	11
1.2.3. La lexicologie :.....	11
1.2.4. La sémantique :	11
1.2.5. La syntaxe :	12
1.2.6. La morphologie :	12
2. Le langage :	12
2.1. Les approches théoriques du langage	13
2.1.1. Le langage, la langue, et la parole :.....	13
2.1.2. Le langage et la communication :	14
2.1.3. Le langage et la société :	14
2.1.4. Le langage et l'enfant :	15
2.2. Les fonctions du langage :	15
2.2.1 Fonction émotive (expressive) :.....	15
2.3. Fonction conative (impressive) :	15
2.4. Fonction référentielle :.....	15
2.5. Fonction phatique (relationnelle) :.....	15

2.6. Fonction métalinguistique :	16
2.7. Fonction poétique :	16
3. L'acquisition du langage :	17
3.1. Les étapes de l'acquisition du langage :	18
3.1.1. La période pré linguistique (0-1 an).....	18
3.1.1.1. La production :	18
3.1.1.2. La réception :	18
3.1.2. Les énoncés d'un seul mot (1 an).....	19
3.1.3. Les énoncés de deux mots (2 ans).....	20
3.1.4. La phrase (3 ans)	21
3.2. Les théories de l'acquisition du langage :	21
3.2.1. La situation de communication :	21
4. Les troubles du langage :	23
4.1. Statistiques concernant les troubles du langage :	24
4.2. Les troubles « Dys » :	24
4.2.1. La dyslexie :	24
4.2.2. La dysgraphie :	25
4.2.3. La dysorthographe :	25
4.2.4. La dyscalculie :	25
5. La Dyslexie :	26
5.1. Types de dyslexie :	28
5.1.1. Rappel : les deux voies de lecture.....	28
5.1.1.1. La voie lexico-sémantique ou procédure par adressage : voie visuelle de reconnaissance globale de mots connus, processus rapide.....	28
5.1.1.2. La voie phonologique ou procédure par assemblage : voie auditivo-verbale utilisant la conversion graphème-phonème	28
5.1.1. La dyslexie visuelle :	30
5.1.2. La dyslexie par négligence :	31
5.1.3. La dyslexie profonde :	31
5.1.4. La dyslexie phonologique ou dysphonique (60 à 70% des dyslexies) :.....	31
5.1.5. La dyslexie de surface ou dyséidétique (environ 12% des cas) :.....	32
5.1.6. La dyslexie mixte :	32
5.1.7. La dyslexie visuo-attentionnelle :	32
6. Les difficultés d'insertion des enfants dyslexiques dans les écoles publiques algériennes :	34

6.1. L'échec scolaire	35
7. Étude de cas : un collégien de 13 ans	37

Chapitre II : Présentation et analyse du corpus

1. Présentation du corpus :	40
1.1. Population d'enquête :	40
1.2. Instrument d'enquête :	40
1.3. Protocole d'enquête :	43
2. Méthodologie d'analyse du corpus :	44
3. Analyse des corpus :	45
3.1. Analyse du premier corpus : copies d'examens et la dictée de l'élève de 13 ans	45
3.1.1. Analyse de copie d'examen :	45
3.1.2. L'analyse de la dictée :	46
3.2. L'analyse des mots prononcés par l'enfant dyslexique :	48
3.3. Analyse du troisième corpus : questionnaire et entretien avec les orthophonistes	49
3.3.1. Qu'est-ce que la dyslexie selon l'orthophoniste :	49
3.3.2. Les symptômes de la dyslexie :	50
3.3.3. L'expérience des deux orthophonistes :	52
3.3.4. Les difficultés langagières chez les dyslexiques :	53
3.3.4. La manifestation des difficultés des troubles de la lecture et de l'écriture :	54
3.3.5. La rééducation de la dyslexie :	55
3.3.6. Le comportement particulier avec les enfants dyslexiques :	56
3.3.7. La difficulté d'insertion chez les enfants dyslexiques :	57
3.3.8. Le lien entre les conditions sociales et la dyslexie :	58
3.3.9. La négligence des parents envers la dyslexie :	59
3.3.10. L'importance de la présence des membres de la famille des enfants dyslexiques pendant la séance d'orthophonie :	60
3.3.11. Les comportements des parents face à la dyslexie :	61
3.3.12. Des conseils pour aider les enfants dyslexiques :	62
3.4. Analyse du quatrième corpus : les questionnaires des enseignants du collège de Naceria (Bejaia)	64
Conclusion générale	70
Liste Bibliographique	
Liste des schémas	
Liste des figures	

Liste des tableaux

Annexes

Résumé

Introduction générale

1. Présentation du sujet :

Tous les bébés quand ils viennent au monde suivent les étapes de l'acquisition du langage, mais il y a ceux qui ont un retard durant leur développement langagier et rencontrent des difficultés à prononcer les mots. Les enfants qui souffrent de dyslexie ont des difficultés à reconnaître les mots. En lisant, ils oublient parfois les lettres, les inverse ou les remplacent par d'autres. Il y a plusieurs enfants atteints de cette pathologie en Algérie, mais notre société le néglige.

La dyslexie est un trouble persistant de l'acquisition et de l'automatisation de la lecture. Ce trouble affecte la vitesse et la précision en lecture. Il engendre donc souvent une lecture imprécise qui nuit grandement à la compréhension. Ces atteintes s'accompagnent toujours de difficultés en écriture.

Elles correspondent souvent à un trouble de l'écriture (dysorthographe) qui peuvent rendre très ardu le cheminement scolaire de ces jeunes partout où la lecture et l'écriture sont sollicitées (en langues, ici le français, mais aussi en mathématiques, en sciences, etc.).

Grâce aux progrès des sciences cognitives, nous arrivons actuellement à mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage de la lecture et les difficultés qui se développent chez l'enfant. En effet, la dyslexie, difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme chez les enfants intelligents, normalement scolarisés et indemnes de troubles sensoriels constitue un des intérêts de ces sciences. Cependant, le débat sur ses origines et son traitement est loin d'être résolu.

Le diagnostic précoce du trouble du langage est primordialement recommandé afin d'éviter toutes sortes de complications chez le jeune enfant dyslexique. Le développement du langage suit des étapes bien précises, permettant l'obtention d'un langage typique chez l'enfant, or cette considération n'avance pas toujours comme prévu car elle dépend principalement de l'intervention de l'environnement et elle devient plus spécifique si l'enfant développe un quelconque handicap comme la dyslexie justement. Il est donc évident que la difficulté de produire les sons pose un réel problème dans l'acquisition ainsi que dans le fonctionnement du langage. Cette incapacité affecte sévèrement le langage oral et le rend dans la majorité du temps absent, ce qui cause certaines complications à l'écrit aussi.

En outre, l'insertion sociale et scolaire des enfants dyslexiques ne se fait pas de la même manière comme pour les enfants normaux. La dyslexie influe sur la vie sociale et scolaire de ces enfants, elle engendre des troubles du développement personnel. Il existe des solutions afin de corriger la dyslexie, comme la prise en charge particulière de ces enfants vis-à-vis de leurs

parents et l'environnement qui les entourent. Aussi, le suivi d'un orthophoniste, cela permet, d'une part, le rétablissement de la compréhension et de la production orale et écrite, d'autre part, l'élimination de l'échec scolaire pour ces jeunes enfants dyslexiques.

En ayant la possibilité de bénéficier d'une prise en charge spécifique pour améliorer les symptômes de la dyslexie, la chance est enfin donnée à ces enfants de vivre cette vie sociale et scolaire tant songée. Et pour que cela se réalise, la prise en charge orthophoniste est obligatoire dès le jeune âge afin de réduire les conséquences de la dyslexie sur l'acquisition du langage.

2. Motivation du choix de sujet :

Le choix de notre thématique nous a été inspiré au moment où nous avons croisé un collégien de 13 ans porteur de troubles du langage. Cette rencontre, nous a incitées à vouloir savoir davantage sur le sujet car mis à part l'acquisition et le dysfonctionnement du langage que nous voulons traiter, d'autres éléments seront intéressants à découvrir. Actuellement, il s'avère qu'un nombre important de travaux portent sur les troubles du langage plus précisément la dyslexie dans différents domaines tels que la médecine, la psychologie et l'orthophonie. Mais dans le domaine des sciences du langage, peu de recherche traitent la même question que la nôtre, notamment en Algérie, et c'est ce qui marque son originalité. Il est donc impossible de négliger et de laisser passer un tel thème.

Beaucoup d'enfants scolarisés ont des difficultés dans leur scolarité. Ils ont des obstacles spécifiques dans leur apprentissage à l'école. Il s'agit d'un enfant de 13 ans, issu d'une famille qui m'est proche. Il est scolarisé en 1ère année du collège (CEM).

Nous nous proposons de faire une étude sur les différents types de la dyslexie et notamment sur les obstacles afférents à l'apprentissage de la langue française dans les collèges. Cette maladie 5 à 10 pour cent de la population. Cette frange du public scolaire éprouve de grandes difficultés d'insertion dans les écoles publiques algériennes.

Notre étude portera sur une analyse du corpus écrit et oral de cet enfant atteint de cette pathologie.

Quels sont les sons difficiles à prononcer et quels sont les mots les plus compliqués à dire et à écrire. On va faire une enquête dans une école de CEM située à Bejaïa pour constater le comportement des enseignants envers ces enfants dyslexiques et la différente méthode de les enseigner par rapport aux autres enfants. Mais aussi, on va étudier la vie sociale de cet enfant afin de voir si cette dyslexie vient à cause des problèmes sociologiques ou bien des problèmes psychologiques.

3. Problématique :

Notre recherche vise à mettre la lumière sur tous ce qui a été dit précédemment, en suivant une ligne d'étude psycholinguistique qui s'intéresse au langage, à son acquisition et à sa production dans une situation particulière, celle des enfants porteurs des troubles du langage plus précisément la dyslexie.

De naissance, la dyslexie peut toucher toutes les catégories sociales et peut provoquer des handicaps dans l'insertion sociale des patients dans la vie en société.

Nous suggérons l'hypothèse de travail suivante : Quels sont les effets négatifs, et l'impact de la dyslexie sur les enfants scolarisés dans des écoles algériennes publiques ?

À partir de ce noyau central découlent d'autres questions subséquentes :

- Quelles sont les causes et les conséquences de la dyslexie ?
- Comment peut-on améliorer les compétences langagières des enfants dyslexiques ?
- Comment les écoles algériennes publiques interprètent et prennent en charge ces cas, d'enfants en difficulté d'apprentissage ?
- Comment se déroule l'intégration sociale et scolaire de ces enfants ?

4. Les hypothèses de travail

Afin de pouvoir répondre à notre problématique, nous allons proposer trois hypothèses qui seront des réponses provisoires à nos questionnements :

- Les enfants dyslexiques sont confrontés à un retard d'acquisition du langage, ce qui développerait certains troubles du langage comme le retard de la compréhension et la production du langage.
- La prise en charge orthophonique et le comportement spécifique des parents peuvent améliorer les compétences langagières des enfants dyslexiques.
- Les enfants porteurs de troubles du langage peuvent souffrir des troubles du développement personnels.
- Les enfants dyslexiques peuvent avoir des problèmes d'intégration sociale et scolaire.

5. Corpus et méthodologie :

Nous nous attacherons à examiner dans notre travail de recherche des copies d'un cas d'un collégien de 13 ans porteurs du trouble du langage qui est la dyslexie. Nous allons élaborer des questionnaires des enseignants du collège de notre cas (CEM Naceria Bejaia) afin de bien mener notre enquête sur l'interprétation et la prise en charge des écoles publiques algériennes.

Aussi, nous allons étudier des entretiens destinés à des orthophonistes pour la collecte de données relatives à l'aspect langagier et la production de la langue.

Notre réflexion s'articulera autour de deux phases de travail, exposés sous formes de deux chapitres. L'initial expliquera les aspects théoriques de l'étude en quatre grands titres. D'abord, nous nous intéresserons à la psycholinguistique et à bon nombre de ces aspects. Ensuite, nous nous pencherons sur les fonctions, l'acquisition et les troubles du langage. Enfin, nous parlerons de la dyslexie chez l'enfant. Aussi, nous allons élaborer la difficulté d'insertion des enfants dyslexiques dans les écoles publiques algériennes. Nous allons faire l'accent sur l'échec scolaire de ces enfants. Et le dernier chapitre, quant à lui, sera partagé en trois grands titres. Le premier titre énoncera la présentation du corpus : la population, l'instrument et le protocole d'enquête. Le deuxième titre présentera la méthodologie d'analyse du corpus. Le dernier titre sera consacré à l'analyse de notre corpus.

Chapitre I
Considérations théoriques

Introduction

Ce chapitre est l'occasion de rappeler, dans le cadre théorique, quelques notions importantes concernant notre recherche. Nous traitons cinq grands titres : la psycholinguistique, le langage, l'acquisition du langage, les troubles du langage et enfin la dyslexie. Nous exposerons ensuite les difficultés de l'insertion des enfants dyslexiques dans les écoles algériennes et son rapport avec l'échec scolaire. A la fin, nous allons introduire et présenter un cas dyslexique d'un collégien de 13 ans. Nous essayerons de mettre en place tout ce qui est en thématique avec notre travail de recherche, tout en rassemblant le maximum d'informations afin que nous cernions l'objectif que nous voulons atteindre à travers ce modeste travail.

1. Autour de la psycholinguistique :**1.1. Aperçu historique sur une discipline : la psycholinguistique**

La psycholinguistique est une discipline récente. Le terme psycholinguistique, proposé en 1954, concrétise la rencontre de trois disciplines :

-La psychologie de l'apprentissage, de tradition béhavioriste. Le béhaviorisme est une méthode psychologique fondée sur l'observation objective. Pour les béhavioristes, la psychologie est le comportement extérieur des hommes, et non l'intériorité (les pensées, les sentiments) des sujets. Il s'agit donc d'une psychologie du comportement. Ce courant a été fondé à la fin du 19ème siècle avec l'ouvrage de Thorndike, l'Intelligence Animale (1898). Watson aux Etats-Unis et Bechtereov en Russie en sont les fondateurs.

Selon Watson : « Le béhaviorisme prétend que le domaine de la psychologie humaine est le comportement humain. Il estime que la conscience n'est un concept ni défini ni utilisable »¹

-La linguistique structurale (structuralisme). Elle tire son origine du cours de linguistique général 1916 de FERDINAND DE SAUSSURE qui envisage d'étudier la langue comme un système dans lequel chacun des éléments n'est définissable que par les relations équivalentes ou bien d'opposition avec un autre élément de la même langue, cet ensemble de relation forme la structure.

-La théorie de l'information. La théorie de l'information se préoccupe des systèmes d'information, de la communication et de leur efficacité. La notion de système d'information ou de communication étant large, il en va de même de la théorie de l'information. Ce domaine

¹ <https://la-philosophie.com/le-behaviorisme-definition>

trouve son origine scientifique avec CLAUDE SHANNON qui en est le père fondateur avec son article *A Mathematical Theory of Communications* publié en 1948.²

D'abord envisagée comme l'étude des processus de codage et de décodage mis en jeu dans les actes de communication verbale, elle s'est ensuite, sous l'influence prépondérante de Noam Chomsky, consacrée à l'étude de la réalité psychologique. Un grand nombre de travaux ont alors porté directement sur la description de la langue comme grammaire et le modèle psychologique des processus affirmant l'existence d'une capacité spécifique à l'acquisition et à l'utilisation du langage.

À partir de 1975, la psycholinguistique s'engage dans une perspective fonctionnelle dont le but est de comprendre le fonctionnement du locuteur humain, de construire et de valider un modèle de ce locuteur intégrant les processus de perception, de compréhension et de production du langage. Branche de la psychologie cognitive, la psycholinguistique actuelle articule ses démarches avec celles qui sont à l'œuvre dans d'autres domaines d'étude de l'activité mentale (la perception, l'attention, la mémoire, la résolution de problèmes). En interaction avec l'intelligence artificielle, qui par la simulation des conduites sur ordinateur lui fournissent des observations suggestives.

Elle tend également à intégrer les travaux dont la finalité est de caractériser les structures neuronales qui sous-tendent les activités de traitement de l'information linguistique. Se fondant sur une approche diversifiée du langage prenant en compte l'ensemble de ses composantes linguistiques, elle aborde le traitement d'unités plus étendues que la phrase et cherche à valider ses hypothèses sur des langues différentes. L'enjeu est alors de savoir si le format des représentations mentales mises en jeu est caractéristique de l'espèce humaine ou de la structure de la langue choisie.³ La psycholinguistique est l'étude des processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. Fondée dans les années 1950, la psycholinguistique fait appel à de nombreuses disciplines, telles que les sciences du langage, la neurologie et la neurobiologie, la psychologie et les sciences cognitives.

Selon Ducrot Oswald, Tadorov Tzvetan, dans le dictionnaire encyclopédique des sciences du langage : «L'importance attachée aux processus psychologiques de production et de compréhension du langage n'est pas nouvelle et on pourrait s'étonner que la

² <https://www.techno-science.net/definition/10716.html>

³ <https://carnets2psycho.net/dico/sens-de-psycholinguistique.html>

psycholinguistique n'apparaisse que récemment.⁴» En effet, Plusieurs travaux et théories empiriques se sont déjà intéressés à l'aspect psychologique de l'étude du langage bien avant l'apparition du terme « psycholinguistique » qui n'est que la reconnaissance de la discipline. La raison de ce retard est expliquée selon les mêmes auteurs comme suit : « Il a fallu attendre que la linguistique se détache de considérations d'ordre psychologique et se constitue comme l'étude autonome des systèmes linguistiques. Mais il a fallu attendre aussi que la psychologie développe des concepts descriptifs et explicatifs du comportement qui soient compatibles avec une activité aussi complexe que celle du langage.⁵»

1.1.1. La perception du langage

Par perception du langage, on entend généralement l'ensemble des processus qui interviennent entre la réception du signal et l'attribution d'une signification. Ainsi, pour passer du son au sens, un traitement complexe qui intègre différentes étapes est requis. Les représentations mentales successives élaborées au cours du traitement se déroulent dans un temps très bref et le plus souvent l'individu n'en prend pas conscience. Dans le flux sonore continu, l'auditeur doit identifier la succession d'unités spécifiques, les phonèmes. Comment un stimulus dont les propriétés acoustiques varient de façon continue peut-il être analysé de manière discrète par le récepteur ? Certains travaux ont proposé une réponse en termes de détecteurs spécialisés susceptibles de procéder au repérage des traits distinctifs. D'autres ont souligné le caractère catégoriel de la perception des phonèmes tant chez l'adulte que chez le nourrisson. Toutefois, la complexité des relations entre le stimulus physique et le percept laisse supposer que les mécanismes en jeu ne se résument pas à la simple détection des traits acoustiques. La théorie motrice de la perception de la parole insiste sur la liaison entre les processus de production et de perception.

Différent de l'objet acoustique, l'objet phonétique que nous percevons pourrait être une représentation abstraite de ce que produit le locuteur. L'unité de perception à partir de laquelle s'effectue la segmentation du signal sonore reste objet de controverse. En effet, est-elle un phonème, une syllabe ou un mot ? En ce qui concerne la connaissance des mots de la langue, les recherches ont formulé l'hypothèse d'un lexique mental comportant l'ensemble des informations phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. L'accès au lexique des mots isolés est très rapide, l'identification précédant la fin de la stimulation.

⁴Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Edition du Seuil, 1972, p92.

⁵ Idem, Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan (1972) , p92.

Une des questions est de savoir s'il existe un ou plusieurs lexiques ? On a pu montrer que l'accès aux mots fonctionnels n'est pas affecté par l'effet classique de fréquence existant pour les autres mots.

De même, y a-t-il un lexique commun au langage écrit et au langage oral ?

Comment envisager le lexique du sujet bilingue ?

Deux mécanismes sont actuellement proposés pour rendre compte des procédures d'accès au lexique :

-Des travaux plaident pour un processus de recherche séquentielle, active, assimilable à la consultation de fichiers, sans intervention des niveaux syntaxique et sémantique. Cette conception modulaire de l'accès lexical et, plus généralement, de la perception du langage soutient que les informations sont analysées par des processeurs autonomes organisés stérilement.

-D'autres travaux suggèrent que les informations provenant de différents niveaux agissent interactivement lors de l'accès au lexique, soulignant l'importance des facteurs contextuels.

Quelle que soit la conception avancée, les travaux se caractérisent par la mise en œuvre de paradigmes expérimentaux précis et originaux permettant, par des mesures en temps réel, l'analyse des procédures de traitement au moment où elles interviennent.

1.1.2. La compréhension du langage

Si la frontière entre la perception des phrases et leur interprétation est difficile à tracer, il est généralement admis que, pour comprendre une phrase, l'individu doit extraire les informations qu'elle contient en les intégrant dans un ensemble cohérent dans le même temps où il utilise des inférences provenant de ses connaissances générales et spécifiques. La séquence des procédures de traitement de l'information pourrait être ainsi résumée : après avoir identifié les items lexicaux, l'individu procéderait à une analyse syntagmatique de la phrase, utilisant les indices morphologiques et syntaxiques pour attribuer les rôles grammaticaux et construirait à partir de là une interprétation sémantique. Cette séquentialité des opérations renvoie à un fonctionnement dit *bottom-up*, c'est-à-dire déterminé par les données.

En réalité, certains travaux montrent qu'à chaque niveau d'analyse peuvent intervenir des traitements *top-down*, c'est-à-dire issus de connaissances intervenant à d'autres niveaux. L'étude des stratégies mises en œuvre dans la compréhension montre que les propriétés structurelles (par exemple, la complexité de l'organisation syntaxique) constituent un déterminant de la complexité du traitement. Des travaux plaident en faveur d'un traitement autonome et automatique de certains aspects syntaxiques. D'autres travaux, y compris des

recherches inspirées de l'intelligence artificielle, avancent que ce que fait l'individu n'est pas de construire une représentation syntaxique mais sémantique. Cette représentation sémantique est conçue comme un ensemble d'informations abstraites organisées en réseaux de divers types. En dépit des variantes proposées, il y a accord sur le caractère propositionnel de cette représentation, dont l'unité de base pourrait être la prédication. L'un des intérêts d'une représentation hiérarchique des propositions est sa capacité d'extension à des unités plus étendues que la phrase (par exemple, le texte).

1.1.3. La production du langage

Si la production du langage est, comme la perception, caractérisée par une série d'étapes, elle s'en distingue par deux propriétés essentielles :

L'existence d'activités de planification et l'expression des intentions du locuteur. Les activités de planification sont étudiées principalement à partir des erreurs de divers types chez l'individu normal ou aphasique (par exemple, les échanges de mots, les déplacements, les anticipations, etc...), et par l'analyse de la répartition et durée des pauses dans les corpus spontanés. On a ainsi distingué plusieurs niveaux de planification :

- Le premier niveau : la représentation est de nature conceptuelle. La planification sémantique concerne des unités plus étendues que la phrase.
- Le second niveau : c'est celui de l'interface entre représentation cognitive et verbalisation. L'unité de traitement semble correspondre à la proposition.
- Le troisième niveau : les opérations phonologiques et de linéarisation du discours interviennent. Il s'agit du niveau où l'unité de programmation proposée pourrait être le syntagme.

L'étude des intentions du locuteur fait également intervenir de multiples dimensions :

- Les choix lexicaux,
- L'ordre d'énonciation,
- L'organisation séquentielle de l'information.

De plus, un énoncé ne se borne pas à formuler le contenu informationnel d'une représentation :

Il instaure une relation entre le locuteur, l'auditeur et ce contenu lui-même dans une situation d'énonciation particulière. Si le langage a une fonction de représentation, il est aussi un instrument de communication.

Le locuteur doit notamment décider du type d'acte de langage (assertion, interrogation, ordre, promesse, etc...), de sa forme (littérale ou métaphorique) et de la visée argumentative de son discours. Produire un énoncé ou un discours, c'est construire une représentation de l'activité de l'auditeur, de ses connaissances et croyances. L'étude des productions ne peut donc faire l'économie des déterminations d'ordre pragmatique.

1.2. Les disciplines de la psycholinguistique

1.2.1. La phonologie :

Selon Neveu Franck : « La phonologie prend pour objet les sons du langage qu'elle étudie du point de vue de leur fonction distinctive dans le système de la langue ⁶» Selon cette définition, la phonologie s'intéresse au classement des sons d'une langue en catégorie, et à la description du comportement des sons (combinaisons possibles, impossibles, etc.)

En simplifiant, on peut dire que la phonologie s'intéresse au fonctionnement du système des sons d'une langue d'un point de vue théorique.

1.2.2. La phonétique :

La phonétique étudie les propriétés physiques (articulatoires, acoustiques...) des sons. Elle s'intéresse aux sons eux-mêmes, indépendamment de leur fonctionnement les uns avec les autres. Les sons sont considérés en tant qu'unités physiologiques. La phonétique fixe une transcription graphique des phonèmes. L'alphabet phonétique international (API) est un outil universel qui permet de transcrire les phonèmes de toutes les langues.

1.2.3. La lexicologie :

Le lexique est une étude qui relie le lexique et le vocabulaire d'une langue comme le définit Marie Françoise Mortureux : « l'ensemble des lexèmes, des morphèmes lexicaux d'une langue et des règles de leur fonctionnement. ⁷ », alors, elle étudie les unités lexicales d'une langue ou simplement les mots, en s'intéressant à leur nature, à leur formation et au sens qu'ils peuvent porter.

1.2.4. La sémantique :

Selon Mounin Georges définit la sémantique comme suit : « une partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales tentant liaison avec leur signifié. ⁸».

⁶ Neveu Franck, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand-Colin, 2011, p278.

⁷Mortureux Marie Françoise, 1997, La lexicologie entre langue et discours, SEDES,

⁸Mounin Georges, Dictionnaire de linguistique, Paris, Edition le harmattan, 1993, p293.

La sémantique fait référence à tout élément lié ou appartient au sens du mot. Elle porte attention à la recherche en question et essaie de déterminer le sens que peut avoir un mot ou un groupe de contenus clairement exprimés.

1.2.5. La syntaxe :

Neveu Franck pour sa part décrit la syntaxe comme suit : « le terme désigne tout à la fois l'organisation des mots et des groupes dans l'énoncé, et l'étude de cette organisation.⁹ ». La syntaxe est une partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases. Elle examine la manière dont les mots et les phrases se combinent.

1.2.6. La morphologie :

La morphologie est une discipline linguistique qui s'attache à décrire les unités morphologiques de la langue, appelées morphèmes, qui renvoient aux plus petites unités significatives de la langue, comme le justifie Neveu Franck dans la citation qui suit : « la morphologie peut être également définie comme l'étude conjointe des règles de structure interne des mots et des règles de combinaisons des morphèmes déterminés par la configuration syntaxique de l'énoncé. ¹⁰ »

2. Le langage :

Le langage est très important dans notre vie, on ne peut pas communiquer avec les autres espèces humaines sans langage et nous avons le besoin de communiquer pour pouvoir exprimer nos pensées, nos idées et nos sentiments par la parole car ce qui nous distingue de l'animal c'est le langage. Selon Jean-Louis Dessalles : « Une idée communément admise est que le langage est quelque chose de naturel, d'évident, voire de nécessaire. Comment imaginer des êtres intelligents qui ne parleraient pas ? ».

Le langage est la faculté humaine de produire des sens articulés par opposition aux cris articulés des animaux, la langue est le produit social, elle est une convention ou un ensemble de règles adoptés par tous les membres de la communauté linguistique.

La langue est un système grammatical et lexical qui est mutuellement dans chaque cerveau (elle est la somme de ce que les gens disent) pour que la communication s'établisse, il est nécessaire que les individus aient en commun un système de coordination et d'association des sens.

⁹ Neveu Franck, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand-Colin, 2011, p341.

¹⁰ Idem Neveu Franck, (2011), p238.

2.1. Les approches théoriques du langage

Le langage est défini selon le dictionnaire des sciences du langage comme étant : « Une fonction caractéristique de l'espèce humaine qui réside dans sa faculté innée de communiquer. Le langage détermine les conditions d'existence de la langue¹¹. ». Le langage est la capacité observée chez tous les hommes, d'exprimer leur pensée et de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux et éventuellement graphiques (la langue). Le langage est toujours présent dans la vie de l'être humain de manière automatique, il se situe dans ses fonctions initiales et se manifeste à travers des pratiques communicationnelles.

Selon Pierre Martinez : « Instrument de la communication humaine lié à une capacité de l'individu et impliquant l'existence d'un dispositif neurophysiologique : cerveau, mémoire, appareil auditif et phonatoire... la langue est la manifestation de cette capacité, en tant que système de signes articulés formant un code admis par tous, c'est dire qu'il est une institution collective.¹²». Les hommes utilisent le langage pour communiquer entre eux par des signes. La voix humaine reçoit un sens et un système spécifique, qui est un comportement très complexe, différent à celui de l'espèce animale. Le langage humain est créatif et permet de transmettre des concepts concrets ou abstraits à travers des symboles ou signes déterminés lesquels sont constitués de sons provenant du larynx. Ces sons renvoient au sens choisi, tels que l'objet, la pensée, l'action, le lieu, le temps, etc. Encore une fois, ils sont produits en assurant de bons éléments de base en fonctions du langage, nous parlons des systèmes cognitifs, auditifs et vocaux. Par conséquent, le langage permet l'expression verbale ou écrite des sentiments et des pensées.

2.1.1. Le langage, la langue, et la parole :

Nous avons toujours tendance à confondre entre ses trois termes ; le langage, la langue et la parole. C'est des mots qu'on utilise tous les jours en les considérant comme des synonymes, chose à traiter avec égard car selon Benazou Nadjiba : Le langage : « est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant la communication et l'expression de la pensée, ce qui est privatif des humains.¹³», tandis que la langue comme le révèle l'affirme Neveu Franck : « est définie comme un système complexe de communication propre aux communautés humaines.¹⁴». La parole pour Dahmoune Shafira est : « le résultat

¹¹Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand-Colin, 2011, p. 210.

¹²Pierre Martinez, La didactique des langues étrangères, Paris, Puf, 2011, p. 09.

¹³Nadjiba Benazou « Psycholinguistique », p. 03, disponible sur : http://univ-biskra.dz/sites/fll/images/benazzouz_hamel/Pshycolinguistique%20me%20LMD.pdf (consulté le 27 janvier 2019).

¹⁴Franck Neveu, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand-Colin, 2011, p. 211.

de l'utilisation de la langue (et du langage), et constitue ce qui est produit lorsque l'on communique avec nos pairs.¹⁵». La différence entre ses trois termes est donc que le langage est une capacité de s'exprimer de manière particulière entre un groupe de personnes grâce à laquelle nous comprenons et nous répondons afin de communiquer tandis que la langue est l'outil permettant cette communication, elle est propre à chaque communauté précise par exemple le kabyle chez les kabyles, l'arabe chez les arabes, le français chez les français et l'anglais chez les anglais ...etc. La parole quant à elle est une utilisation individuelle du langage ou de la langue, c'est un ensemble de mots articulés qui expriment une pensée ou bien des idées et est à distinguer des communications orales diverses comme les cris, les alertes ou les gémissements.

2.1.2. Le langage et la communication :

Selon Barrette, Gaudet et Lemay : « La communication traduit de manière plus spécifique « une relation qui s'établit entre des personnes à partir des significations communes qu'elles attribuent à des mots ou à des intonations (communication verbale) ainsi qu'à des gestes, des attitudes corporelles... des positions dans l'espace (communication non verbale)¹⁶ ». En effet, la communication est une action de communiquer avec quelqu'un et d'être en rapport avec autrui, c'est un processus d'interaction entre deux ou plusieurs personnes. C'est aussi la capacité de transmettre un acte communicatif dirigé vers un récepteur qui pourrait être locuteur en interprétant ce qui est dit et réagir à son tour. Le langage est le moyen d'exprimer une pensée par le biais de la langue permettant de transmettre des pensées et des idées afin de communiquer, le langage est donc fortement lié à la communication.

2.1.3. Le langage et la société :

Les liens entre le langage et la société sont très étroits, et comme le confirme Emile Benveniste : « en posant l'homme dans sa relation avec la nature ou dans sa relation avec l'homme, par le truchement du langage, nous posons la société¹⁷. » il est fortement important de savoir que le but principal du langage est la communication en tire un groupe d'individus qui représentent une société. Cela explique la relation intense et complémentaire entre le langage et la société, grâce au langage, l'homme acquiert ce qu'on appelle la notion de socialisation qui est une chose bénéfique et essentielle chez tout individu, cependant, on constate que le langage organise la société.

¹⁵Shafira Dahmoune, Evaluation du langage oral chez l'enfant : Orthophonie, Paris, Edition De BoeckSupérieur, 2016, p16.

¹⁶Barrette, Gaudet et Lemay (1996, p. 138).

¹⁷ BENVENISTE Emile, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1964, p375.

2.1.4. Le langage et l'enfant :

Apprendre une langue ou plus précisément la langue maternelle est l'un des premiers apprentissages de la vie. Le langage est lié à l'être humain, il est présent de manière précoce dès la petite enfance en suivant un développement d'ordre chronologique bien précis qui aide à établir une meilleure acquisition et un bon fonctionnement du langage, dès son jeune âge, l'enfant doit apprendre à communiquer et découvrir les sons de sa langue pour pouvoir acquérir le langage qui est un processus naturel pour arriver à communiquer avec l'environnement extérieur comme la mère et la famille de manière générale.

2.2. Les fonctions du langage :

En 1960, le linguiste russo-américain Roman Jakobson élabore les six fonctions du langage qu'on pourrait définir comme les différents objectifs et services que le langage peut donner à la communication. En effet, ses six fonctions dont chacune renvoie à l'un des éléments du schéma de la communication :

2.2.1 Fonction émotive (expressive) :

La fonction expressive appelée aussi émotive met l'accent sur l'émetteur en soulignant ses émotions, ses sentiments, ses opinions et son humour dans un discours (un poème, une lettre intime ...etc.) exemple : je rougis de satisfaction.

2.3. Fonction conative (impressive) :

La fonction conative est appelée également fonction impressive, est relative au récepteur du message, dans ce cas l'orateur souhaite que l'auditeur agisse conformément à la demande, c'est à dire répondre aux ordres, aux demandes et aux questions :

2.4. Fonction référentielle :

Elle se concentre sur le message « contexte » qui se réfère à l'apport d'informations depuis l'extérieur, nous la trouvons généralement dans les textes informatifs, narratifs, descriptifs ...etc.

2.5. Fonction phatique (relationnelle) :

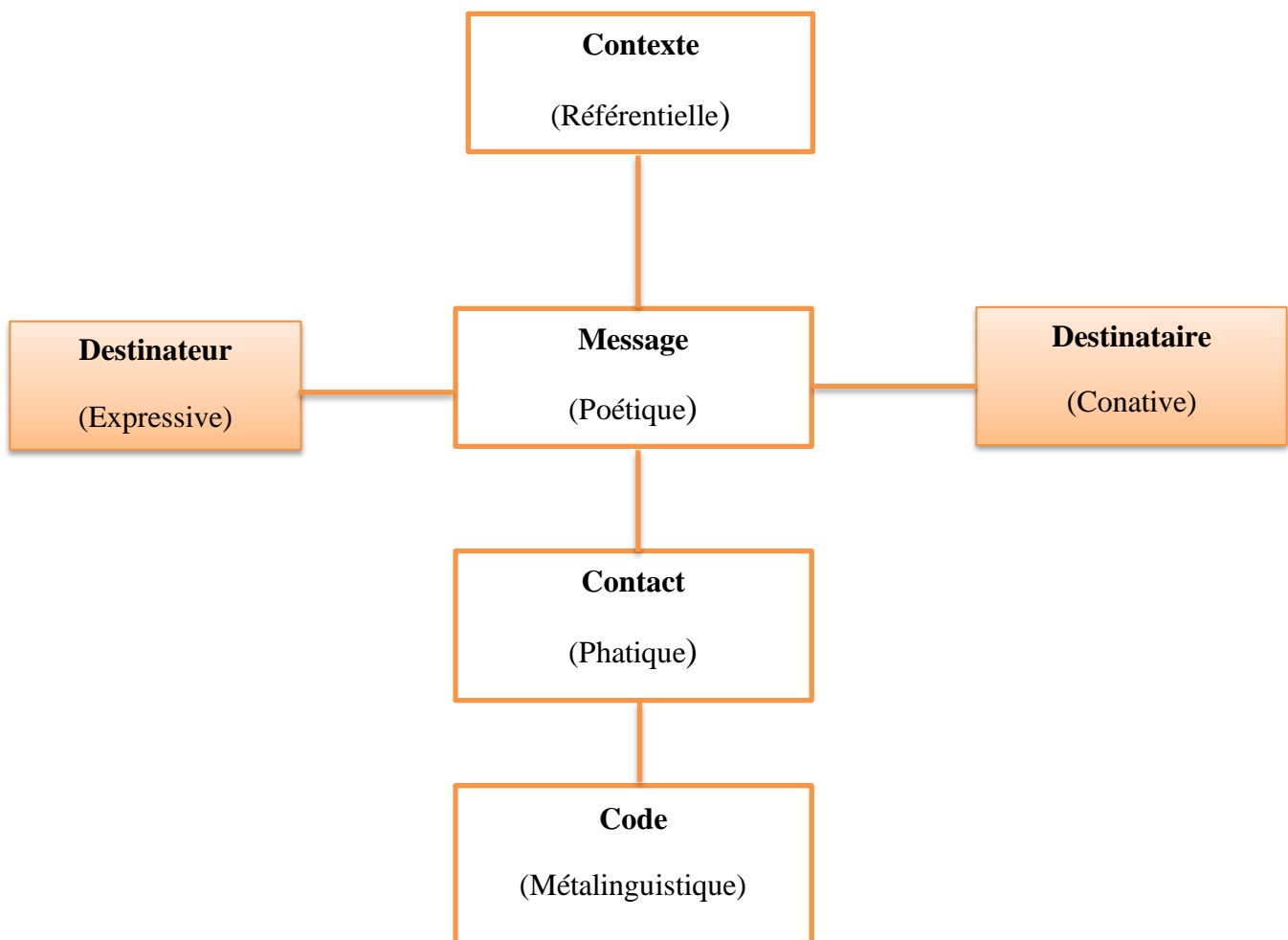
Elle se concentre sur le canal et traite toutes les ressources qui ont l'intention de maintenir ou interrompre l'interaction soit psychologique ou physiologique entre les locuteurs.

2.6. Fonction métalinguistique :

Elle se centre sur le langage (le code) qui devient objet du message dont il est question de son fonctionnement ainsi que le traitement de ses éléments qui le concerne.

2.7. Fonction poétique :

Elle n'est pas automatiquement relative à la poésie mais aussi aux slogans ou bien aux proverbes...Elle s'intéresse toutefois, à la forme du message et à l'aspect esthétique pour émettre de l'effet sur le destinataire comme le plaisir, la joie, les bonnes émotions...etc.

Schéma N° 1 : Communication de Jacobson.

3. L'acquisition du langage :

Chaque être humain né au monde, est obligé d'apprendre et d'acquérir le langage humain afin de communiquer et de vivre avec les êtres humains. L'acquisition du langage est une étape essentielle dans le développement du langage de l'enfant. Selon Benazouz Nadjiba : « L'acquisition du langage est une étape importante du développement de l'enfant qui se déroule généralement entre les âges d'un et trois ans. Même si l'apprentissage du langage débute en réalité bien avant cet âge et se poursuit au-delà de la petite enfance, c'est durant cette période que les transformations de la communication verbale orale sont les plus remarquables tant en compréhension qu'en production¹⁸. » L'acquisition du langage –oral ou écrit- et ses difficultés ont fait l'objet ces deux dernières décennies d'un grand nombre de recherches relevant de disciplines diverses (psychologie cognitive, psycholinguistique, neurosciences ...), chacune se centrant sur des dimensions ou processus particuliers. Des progrès importants ont marqué ce domaine de recherche, progrès largement dus à l'apport de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie. Les études en psycholinguistique ont par exemple permis de grandes avancées dans les compréhensions des mécanismes cognitifs impliqués dans l'acquisition du langage et sont à l'origine des modèles décrivant les grandes étapes de cette acquisition. Parallèlement, les avancées dans le domaine des neurosciences permettent de relier les étapes de l'acquisition avec celles de la maturation cérébrale et d'identifier les structures cérébrales impliquées dans le fonctionnement et le dysfonctionnement du langage. La multiplication des études fonctionnelles a permis une meilleure description et compréhension des substrats cérébraux impliqués dans l'acquisition et le traitement du langage. L'observation du développement du langage distingue les aspects réceptifs qui affectent la compréhension et la production du langage. Chez les jeunes enfants, tout comme les adultes, la compréhension du langage est supérieure à sa production. La première étape de l'acquisition du langage est considérée comme l'étape pré-langue. L'enfant ne sait pas utiliser les mots, mais il communiquera et développera des compétences pour le préparer au premier mot et cela en suivant les étapes de l'acquisition du langage depuis les premiers mois.

¹⁸ BENAZOUZ Nadjiba, « Psycholinguistique », p. 07, disponible sur : http://univ-biskra.dz/sites/fll/images/benazzouz_hamel/Pshycolinguistique%20me%20LMD.pdf (consulté le 23 janvier 2019).

3.1. Les étapes de l'acquisition du langage :**3.1.1. La période pré linguistique (0-1 an)**

Ces dernières années, de nombreuses recherches ont porté sur cette période, aussi bien dans le domaine de la production que dans le domaine de la réception. Cette recherche a changé notre impression des bébés. En termes de fabrication, Comportements de communication, voix et gestes de certains enfants suivent les mêmes règles que son comportement communicatif de la langue tardive. Dans la mesure où l'acceptation de sa langue fonctionne avec son entourage, le bébé a un mécanisme de perception dès la naissance, lui permettant Distinguer le son et la parole. Il y a donc une acquisition spécialisée, et Certains comportements apparaissent beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait auparavant Dans les années 1960 et 1970.

3.1.1.1. La production :

Au cours de la première année, l'activité vocale évolue depuis les cris et les pleurs du nouveau-né jusqu'au début de contrôle articulatoire (5-6 mois).

On observe le babillage de l'enfant qui s'apprête à prononcer ses premiers mots. L'enfant commence vers trois semaines de produire ses propres sons vocaliques comme « oooo ». Entre 6 semaines et trois mois, les mélodies des vocalisations de l'enfant deviennent plus variées. L'enfant rit, sourit lors des interactions, et produit des gazouillis dans ce contexte. L'enfant commence à reproduire des sons qui l'entourent, un phénomène décrit comme un « tennis verbal ». Sur le plan cognitif, à ce stade l'enfant produit ce que le psychologue Jean Piaget a décrit comme les réactions circulaires primaires, c'est-à-dire des répétitions d'actions corporelles qui semblent volontaires et indiquent l'apprentissage des premières habitudes. Ces gazouillis font partie de ces réactions circulaires. Vers six mois, l'enfant commence à répéter quelques syllabes comme « ma-ma-ma » « ham-ham » ; c'est ce qu'on appelle le babillage. Tous les enfants de six mois babillent de manière similaire quel que soit leur environnement linguistique mais à partir du huitième mois, le babillage prend les sonorités qui varient selon l'environnement dans lequel il est élevé.

3.1.1.2. La réception :

Le nouveau-né n'est plus considéré comme un être totalement dépourvu de capacités spécifiques d'adaptation, il semble posséder certaines dispositions qui lui permettent d'avoir une relation active avec son environnement visuel et sonore. L'enfant montre une habileté surprenante sur le plan de la réception linguistique. Dès le premier mois, il semble capable de reconnaître la voix humaine des autres sons et il est capable de distinguer la voix de sa mère de celle des autres personnes. Plus étonnant encore les bébés âgés de quelques jours peuvent être

entraînés à répondre de manière différente à la présentation de l'un des deux stimuli artificiels tels que "ba" et "ga". Ces expériences utilisent la réponse dite de succion non nutritive. Le principe consiste à habituer le bébé à une stimulation auditive répétitive (une même syllabe, par exemple "pa"). Le bébé est installé avec une tétine reliée à un dispositif électronique qui permet de compter le nombre de succion grâce à la variation de la pression de l'air dans le tuyau. Le rythme de succion est un indice de l'état général du bébé. Quand il est habitué à son environnement (c'est à dire au son "pa") ce rythme se stabilise. On change alors brusquement le son en présentant "ga". On considère que si l'enfant réagit au nouveau son en suçant plus énergiquement sa tétine cela signifie qu'il est capable de le distinguer du précédent. D'un point de vue théorique, cela suppose qu'à l'état initial l'enfant ait un système perceptif lui permettant de distinguer les sons de la parole sur la plupart des dimensions phonétiques.

3.1.2. Les énoncés d'un seul mot (1 an)

À partir de 1 an (9 à 18 mois), l'enfant commence à produire ses premiers mots, mais il produit des mots isolés c'est-à-dire un énoncé qui comporte qu'un seul mot : par exemple « papa » « mama » « a'voir » pour au revoir, « parti » pour partir. Depuis le début du siècle, de nombreux auteurs ont étudié le discours des mots chez les très jeunes enfants. Pour certaines personnes, l'enfant nomme d'abord des objets spécifiques, animés ou inanimés. Cependant, selon l'observation de Bloom (1973), le nom spécifique a un effet relativement faible dans la première étape. A 16 mois, des prépositions, des négations, des adverbes et des verbes ont été utilisés. À en croire Nelson (1973), tous les enfants ne diront pas la même chose. Chez certains enfants, ces énoncés sont référentiels, c'est-à-dire orientés objet. Dans d'autres cas, au contraire, ces déclarations initiales sont assez expressives, c'est-à-dire orientées vers la communication : demandes, refus, recours, etc. Benjamin Bloom (1973) a également étudié l'utilisation des noms. Tout d'abord, les enfants les utilisent pour appeler les personnes qui apparaissent sur les lieux, saluer quelqu'un et l'appeler.

Il les utilise ensuite pour désigner des objets qui appartiennent à la personne désignée. Enfin, nous avons remarqué l'utilisation de noms personnels pour nommer les agents pour les actions prévues et à venir. En général, ces mots isolés sont interprétés par son entourage familial comme ayant des sens relativement complexes comparables à des phrases. En théorie, les mots produits par les enfants ont des significations incertaines ou ambiguës : en effet, en produisant "papa", les enfants peuvent exprimer : "papa est là", "papa viens m'aider", "papa a du nouveau Pulls" etc. En pratique, ces énoncés sont expliqués sans problème en fonction de la situation de communication et permettent à l'enfant d'interagir de manière satisfaisante avec

son entourage. Par conséquent, les mots de l'enfant sont dénués de sens et parfois même compliqués. L'existence de ces mots à valeur de phrase témoigne de l'importance de l'interprétation par l'adulte du langage des enfants dans le processus de fonctionnement des enfants. Bien sûr, le langage est également le même dans le processus de son acquisition.

3.1.3. Les énoncés de deux mots (2 ans)

Dès lors que plusieurs mots peuvent être combinés dans un même discours, il y aura un problème de les organiser par fonction, c'est-à-dire un problème de syntaxe. En kabyle, en français ou dans de nombreuses autres langues, il est important d'arranger les phrases correctement pour assurer une communication réussie. Dès l'âge de deux ans, les enfants prononcent deux mots d'énonciation. Ces mots sont organisés selon une grammaire, appelée grammaire pivot, mise en évidence par Braine (1963) à partir du corpus des enfants. On distingue deux types de mots basés sur cette grammaire : la catégorie principale (P) et la catégorie ouverte (O). Les énoncés possibles des deux mots sont : O + P ou P + O. Il y a peu de mots principaux. Pour un enfant donné, chaque mot a une position fixe dans l'énoncé, qui peut être la première ou la seconde. Plus de mots ouverts. Pour un enfant donné, ils n'ont pas de position fixe dans l'énoncé. Le tableau 1 présente des exemples d'énoncés de deux mots fournis par Oléron (1976) et Hurtig et Rondal (1981).

Tableau 1 : Exemples d'énoncés de deux mots

Mot pivot	Mot ouvert
Aussi	Bonbon
Aussi	Du pain
Encore	Banane
Encore	Du pain
Encore	Manger
Encore	Fromage
Encore	Le bonbon
Mot ouvert	Mot pivot
Auto	Ama (à moi)
Ballon	Ama (à moi)
Clé	Ama (à moi)
Bonbon	Ama (à moi)
Camion	Broum-broum
Auto	Broum-broum
Moto	Broum-broum
Grue	Broum-broum

3.1.4. La phrase (3 ans)

La phrase est indiquée comme un énoncé de plus de deux mots qui contient un syntagme nominal (SN) correspondant au groupe du nom, et un syntagme verbal (SV) correspondant au groupe du verbe ; par exemple : Le grand méchant loup (SN) attend le Petit Chaperon rouge(SV). C'est à partir de cet âge que l'enfant commence à se faire comprendre en produisant ses propres phrases même si on remarque qu'il fait des fautes de grammaire car il ne les a pas appris explicitement par exemple au lieu de dire « vous faites » il dit « vous faites » car pour lui la terminaison du pronom vous est « ez ».

3.2. Les théories de l'acquisition du langage :

Si l'on suit le raisonnement centré sur le contexte communicatif, la théorie de l'acquisition du langage peut être présentée selon trois axes principaux : une théorie qui ne considère pas du tout le contexte et se concentre uniquement sur la grammaire. En étudiant l'évolution du sens des mots, elle est impossible de l'intégrer dans la situation dans leur système, et enfin la théorie dont le but est la relation entre langage et contexte communicatif.

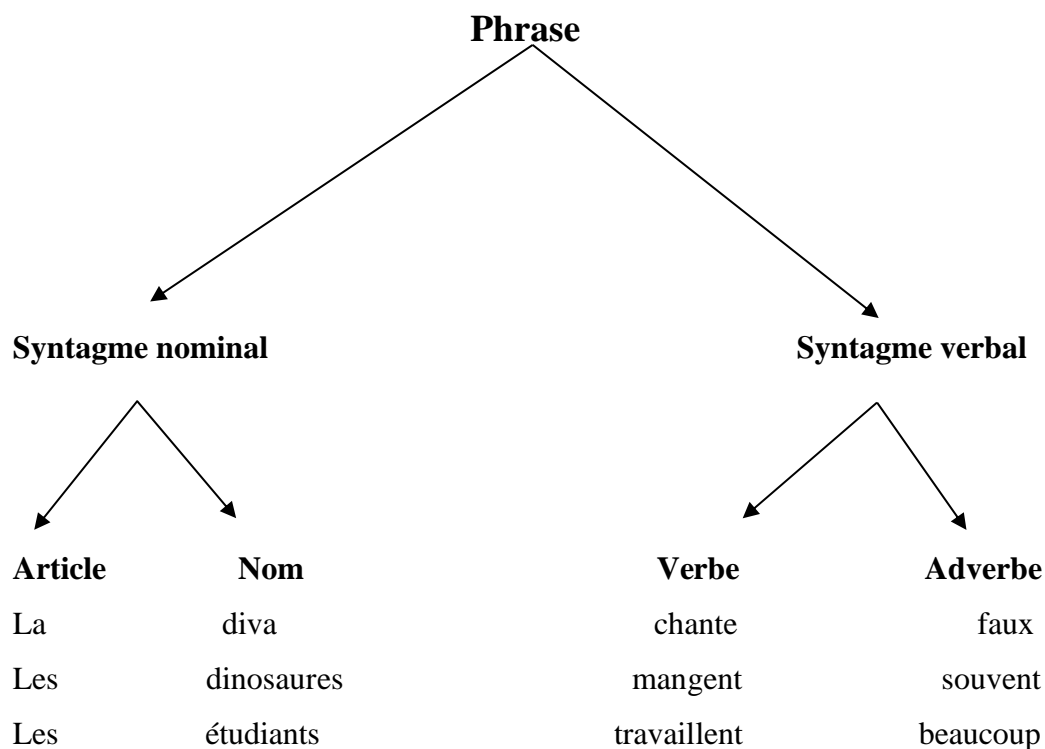
3.2.1. La situation de communication :

Ce point de vue est représenté par deux théories de l'acquisition du langage : l'une du linguiste Noam Chomsky et l'autre du psychologue Jean Piaget. Selon les travaux de Chomsky, le langage est une grammaire et sa théorie fournit un modèle formel. Les enfants qui apprennent la langue apprennent la grammaire. On pense que la structure du langage est dérivée des principes généraux de la cognition d'une manière ou d'une autre. Par exemple, la séquence sujet-verbe-objet correspond à la séquence de l'expérience quotidienne : la personne effectuant l'action, l'objet de l'action et l'objet applicable. C'est l'analogie entre les principes cognitifs et la grammaire connue des enfants et structure qui permet un apprentissage rapide de la langue. Les enfants sont très sensibles aux marqueurs du langage qui reflètent leurs catégories cognitives existantes. Pour apprendre cette langue, vous devez savoir ce qu'elle décrit.

Selon McNeill (1970), qui a développé la théorie de Chomsky du point de vue de l'acquisition du langage, les enfants en tant que linguistes font certaines hypothèses sur la grammaire de leur langue lorsqu'ils sont confrontés à des langues étrangères. Ces hypothèses ont été générées par le dispositif d'acquisition du langage inné (LAD) et testées par rapport aux produits linguistiques des personnes qui l'entourent. D'un point de vue structurel, LAD

contient des règles communes à toutes les langues (comme l'ordonnement des SVO dans un grand nombre de langues). La première hypothèse est pour l'enfant de supposer qu'une phrase est un mot : alors l'enfant s'exprime en disant un mot. La grammaire clé constitue la seconde hypothèse, qui sera écartée et utilisée pour des grammaires plus complexes. Une caractéristique spécifique de cette grammaire est de permettre de créer à partir de ces règles un nombre infini d'énoncés : cette grammaire est appelée générative.

Tableau 2 : Exemple de règle permettant la création d'énoncé.



Slobin (1981) a tenté de vérifier cette position par des recherches interculturelles, c'est-à-dire en comparant le développement du langage d'enfants de différentes cultures telles que la culture occidentale, samoane, karuli, maya... Dans ces sociétés, le comportement des parents concernant le langage enfantin est très différent : certains pensent que les enfants sont des génies de la communication orale, tandis que d'autres ne se posent pas cette question. Il semble que quelle que soit l'attitude des parents, quel que soit l'apprentissage particulier du langage ou le manque de concentration de l'enfant, l'acquisition du langage se fait de la même manière.

Pour Chomsky Noam, ce type de résultat est interprété comme un élément propice à l'existence de dispositifs innés d'acquisition du langage.

4. Les troubles du langage :

Les troubles du langage regroupent tous les troubles pouvant altérer la capacité d'une personne à parler mais aussi à communiquer, elles se manifestent tous sous la forme d'un retard dans l'acquisition du langage, quels que soient leurs types et caractéristiques. On parle de retard de l'acquisition du langage que quand il existe un décalage dans la chronologie normale de l'apprentissage chez l'enfant.

Tableau 3 : Retard de l'acquisition du langage¹⁹

	En temps normal	En cas de trouble du langage
Apparition du premier mot	Entre 10 et 18 mois	Après deux ans (24 mois)
Assemblage de deux mots	Entre 12 et 15 mois	Aux alentours de 3 ans (36 mois)
Utilisation de pronoms (le « je », notamment)	A environ 3 ans	A environ 4 ans
Acquisition d'adjectifs et de mots de liaison....	A environ 4 ans	A environ 5 ans
Langage de plus en plus courant		

De plus, les enfants ayant des troubles d'apprentissage ont un vocabulaire très pauvre et n'utilisent pas de phrases complexes. De même, il ne respecte pas l'ordre des mots, et n'utilise pas « je » (il utilise plutôt « il »). Cependant, dans les troubles du langage, la compréhension est considérée comme meilleure que l'expression, bien que ce ne soit pas toujours vrai. On remarque dans ce tableau que les enfants touchés de troubles du langage ont toujours un retard dans l'acquisition du langage. Nous avons remarqué que le premier mot apparaissait chez les enfants normaux entre 10 et 18 mois, mais dans le cas des troubles du langage, il commençait à 24 mois. Les enfants normaux commencent à utiliser les pronoms

¹⁹ <https://orthophonie.ooreka.fr/comprendre/trouble-langage>

vers 3 ans, mais les enfants avec trouble du langage sont retardés d'un an car cela commence à 4 ans et devient de plus en plus fréquent. Il en est de même pour les enfants normaux à partir de 4 ans pour apprendre le langage, tandis que d'autres enfants commencent à apprendre le langage à partir de 5 ans, nous avons donc remarqué que les enfants avec un trouble du langage ont un long retard de langage.

4.1. Statistiques concernant les troubles du langage :

Des études ont montré que les barrières linguistiques sont liées à des facteurs génétiques et environnementaux. Et donc : Les garçons semblent plus inquiets que les filles (15 % contre 10 %) ; Lorsqu'un autre membre de la famille présente un retard de langage, le risque est multiplié par 1,7, et si plus de 2 membres sont impliqués, il est multiplié par 3 ; Le manque de lecture quotidienne pendant les 24 premiers mois du cercle familial augmente le risque de barrières linguistiques. De manière générale, on peut aussi dire que deux facteurs jouent un rôle prépondérant dans la protection des enfants contre les barrières linguistiques : la fréquence d'exposition à la langue parlée et la qualité de la langue que nous utilisons. Par ailleurs, un autre facteur de risque de barrières linguistiques peut être évoqué : l'exposition aux écrans (téléviseurs, consoles de jeux, tablettes, smartphones, ordinateurs, etc.). En fait, les enfants qui touchent l'écran le matin avant l'école sont trois fois plus susceptibles de souffrir de troubles du langage. Facteurs aggravants : si les enfants discutent rarement (voire pas du tout) du contenu de l'écran avec leurs parents en plus de ce contact à l'écran, alors le risque de barrières linguistiques sera multiplié par six.²⁰

4.2. Les troubles « Dys » :

Les troubles du langage ou d'apprentissage sont aussi appelés troubles « dys ». En effet, en plus de l'analphabétisme (qui est une barrière linguistique écrite et scolaire), les troubles d'apprentissage sont :

4.2.1. La dyslexie :

La définition de la dyslexie selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) se présente comme ceci : « La dyslexie est un trouble spécifique de la lecture. Il s'agit aussi d'un trouble persistant de l'acquisition du langage écrit montrant de grandes difficultés de dans

²⁰ <https://orthophonie.ooreka.fr/comprendre/trouble-langage>

l'acquisition et dans l'automatisation des mécanismes nécessaires à la maîtrise de l'écrit (lecture, écriture, orthographe...).²¹ »

4.2.2. La dysgraphie :

La définition qu'a donnée de la dysgraphie le neuropsychiatre français Julian de Ajuriaguerra est assez complète : « Est dysgraphique un enfant chez qui la qualité de l'écriture est déficiente alors qu'aucun déficit neurologique ou intellectuel n'explique cette déficience ».

Par conséquent, la dysgraphie est un obstacle permanent à la réalisation de gestes graphiques, ce qui affecte la forme d'écriture et la vitesse d'exécution. Elle peut notamment faire partie des symptômes de la proprioception : la capacité à déterminer la position de diverses parties du corps et l'amplitude ou la direction du mouvement sans l'aide d'indices visuels ou auditifs.

4.2.3. La dysorthographe :

La dysorthographe est un trouble d'apprentissage durable caractérisé par un défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques.

Elle est souvent associée à la dyslexie mais peut également exister de façon isolée. Ensemble, dyslexie et dysorthographe forment le trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit, appelé dyslexie-dysorthographe.

4.2.4. La dyscalculie :

La dyscalculie est aussi appelée le trouble d'apprentissage en mathématique, c'est un trouble spécifique des activités numériques : difficultés à acquérir et maîtriser les différentes connaissances et habiletés à l'œuvre dans les mathématiques (accès à la numération, apprentissage des opérations arithmétiques, résolution de problèmes ou géométrie), il affecte les enfants dès les premières années de scolarité.

Dans ce travail de recherche, nous nous focaliserons sur le trouble « dys » qui est la dyslexie, on va le définir profondément et donner ses types afin de bien arriver à vous faire passer sur quoi consiste notre sujet.

²¹Organisation Mondiale de la santé

5. La Dyslexie :

En ce qui a trait à la dyslexie, Mimouni et King (2007) affirment que « Les définitions de la dyslexie renvoient pour la plupart] à des désordres qui se manifestent par une difficulté s'avère dans l'apprentissage de la lecture en dehors de toute autre cause d'origine socioculturelle, psychologique, intellectuelle ou liée à des déficiences de vision ou d'audition. » (p. 13). A la lumière de cette définition, la dyslexie semble affecter le processus de la lecture. Billard et Delteil-Pinton (2010) quant à eux, ils définissent la dyslexie comme suit : « un trouble de l'acquisition de la lecture avéré, durable, inattendu qui survient chez un enfant intelligent, dans des conditions d'apprentissages normales, sans pathologie sensorielle, psychiatrique ou neurologique lésionnelle » (p. 1734). La dyslexie est donc un trouble persistant de la lecture pouvant se manifester par une lenteur excessive, un processus de décodage des graphèmes et des phonèmes non automatisés et une difficulté à comprendre ce qui est lu (Granger et Wicquart, 2012).

Le rapport de l'INSERM de 2007 (page 17) signale que : « la dyslexie concerne au minimum entre 3 et 5 % d'enfants vers l'âge de 10 ans » soit « environ un quart des enfants présentant des difficultés en lecture ».

La dyslexie fait partie des Troubles Spécifiques des Apprentissages (TSA), difficultés qui présentent un obstacle à la réussite scolaire : « les TSA peuvent s'étendre des troubles du langage aux troubles des aptitudes motrices en passant par les troubles du calcul »¹. (Chokron, 2010).

D'un point de vue étymologique : « dys » est un mot auxiliaire du grec, généralement utilisé dans le domaine médical pour indiquer une difficulté ou un mauvais état, et des mots du grec en outre, cela signifie une unité de dictionnaire ou un mot d'expression. La dyslexie sera donc un « mauvais énoncé ».

La médecine propose deux types de définitions de cette maladie :

- Le premier met l'accent sur les signes observables, tels que la confusion, inversion et remplacement de lettres ;
- La seconde est la plus récente, je pense que la dyslexie est une maladie qui provoque des difficultés d'encodage et de décodage du texte, mais aussi sa compréhension. (Fombonne, 2007).

En 1968, à l'occasion de la « Fédération Mondiale », les collègues d'experts se sont réunis et définit la dyslexie comme étant : « un trouble de l'apprentissage de la lecture survenant en dépit d'une intelligence normale, de l'absence de troubles sensoriels ou neurologiques, d'une

instruction scolaire adéquate, d'opportunités socioculturelles suffisantes ; en outre, elle dépend d'une perturbation d'aptitudes cognitives fondamentales souvent d'origine constitutionnelle »³. (Van Hout & Estienne, 1994). Ceci constitue une définition exclure la dyslexie, ce qui signifie qu'elle n'indique pas vraiment les caractéristiques d'une personne dyslexique, mais précise ce qui fait qu'une personne ne peut être considéré comme étant dyslexique.

En plus du premier élément de ces définitions, la dyslexie n'est pas seulement une dyslexie d'apprentissage spécifique, mais conduit également à l'incapacité de convertir la langue écrite en parole. De même, les élèves dyslexiques ont des difficultés à écrire ce qu'ils entendent. Cela crée donc des difficultés sur le terrain entre la conversion de la langue parlée et écrite (Das, 2009).

La dyslexie est un trouble neurologique de l'apprentissage. Par conséquent, il s'agit d'un problème de fonction cérébrale, pas d'intelligence ou de stimulation. Le cerveau des enfants dyslexiques peut difficilement percevoir et analyser les sons des mots avec précision et rapidité, tandis que d'autres zones du cerveau fonctionnent normalement, ce qui rend difficile pour les enfants dyslexiques la reconnaissance des mots écrits. Pendant le processus de lecture, ils oublient parfois les lettres et inversent ou remplacent intentionnellement les lettres, ce qui affecte sa vitesse et sa précision de lecture. Certains enfants dyslexiques ne peuvent pas faire d'erreurs de lecture, mais leur vitesse de lecture est très lente. Quoi qu'il en soit, les enfants dyslexiques peuvent avoir des difficultés à comprendre ce qu'ils lisent, s'ils lisent lentement ou rapidement, et s'ils font beaucoup d'erreurs.

Plusieurs études ont montré que la dyslexie est héréditaire. Si l'un de ses parents est dyslexique ou si un membre de la famille a un trouble du langage, la probabilité que l'enfant souffre de dyslexie peut atteindre 50 %. La dyslexie est appelée « trouble d'apprentissage spécifique » par les organisations professionnelles et certains professionnels car elle ne peut pas être expliquée par d'autres problèmes plus larges, tels que la déficience intellectuelle ou visuelle. Cela ne peut s'expliquer par le manque d'effort de l'enfant ou le manque de stimulation du parent. Les enfants dyslexiques ont des difficultés à lire les mots, ce qui se manifeste de plusieurs manières. Par exemple, il peut être difficile pour un enfant d'associer la lettre écrite au son correspondant (comme le « o » d'une cloche). Lorsqu'une lettre ne correspond pas toujours au même son, cette tâche est plus difficile pour lui (par exemple : « g » se prononce « g » chez les garçons et « j » chez gentil) les enfants peuvent aussi réussir Oublier, ajouter, ou inverser les sons en mots (par exemple, « talbe » pour « table ») et des mots similaires déroutants (par exemple, « aime » pour « amis »). De plus, il peut lui être difficile d'identifier rapidement les mots qui ne peuvent pas être décodés lettre par lettre (par

exemple, il a vu l'orthographe de Monsieur mais essaie toujours de la décoder, ce qui aboutit à la lecture « mon-si-eur »). Parfois, les enfants dyslexiques ne font aucune erreur de décodage, mais la vitesse de lecture est très lente.

Les difficultés de lecture que rencontrent les dyslexiques sont souvent considérées comme normales chez les lecteurs débutants. À force d'apprendre et de s'exercer, la majorité des enfants en vient à lire de façon automatique. Mais cet apprentissage est beaucoup plus difficile pour l'enfant dyslexique. C'est comme s'il restait débutant plus longtemps. L'enfant souffrant d'une dyslexie a également de la difficulté en écriture, car cette activité fait appel aux mêmes habiletés que la lecture.

5.1. Types de dyslexie :

5.1.1. Rappel : les deux voies de lecture.

Chez le normo-lecteur, il existe deux voies de lecture automatisées :

5.1.1.1. La voie lexico-sémantique ou procédure par adressage : voie visuelle de reconnaissance globale de mots connus, processus rapide.

Ce parcours utilise un dictionnaire interne (système de reconnaissance visuelle des mots) qui se met en place progressivement au cours de l'expérience de lecture. C'est le seul programme qui permet une lecture rapide des mots irréguliers ou des homophones, tout en conservant l'accès au sens. Il peut identifier immédiatement des unités significatives (mots ou fragments de mots). Vient ensuite le traitement de l'orthographe et de l'analogie, car le lecteur utilise sa connaissance de l'orthographe et de la prononciation des mots pour traiter de nouveaux mots. Il est à noter que la réalisation de l'adressage et de la lecture automatiques dépend dans une large mesure de la qualité du processus d'assemblage. Pour l'écriture, les stratégies sont les mêmes que pour la lecture : elles sont conçues pour évoquer l'orthographe des mots stockés dans le dictionnaire interne. C'est-à-dire, elle consiste à identifier les correspondances entre orthographe et prononciation (règles de conversion graphèmes/phonèmes mémorisées indépendamment des informations lexicales). On segmente les mots puis on fait la synthèse phonémique (fusion).

5.1.1.2. La voie phonologique ou procédure par assemblage : voie auditivo-verbale utilisant la conversion graphème-phonème

Il est traité par l'analyse et le traitement des caractères décodés et des phonèmes codés. Cela comprend la séparation et la reconnaissance des lettres et des groupes de lettres, leur conversion en sons, la combinaison des sons résultants en syllabes, puis leur combinaison en

mots (combinaisons) et enfin leur donner un sens. C'est le seul programme pour lire des non-mots ou de nouveaux mots. La lecture de compilation utilise le voisinage des mots : par exemple, le modèle du mot « table » est utilisé pour reconnaître le mot moins courant « fable ». Pour l'écriture, la stratégie est la même que pour la lecture :

- Segmenter les mots induits ou dictés en syllabes ou phonèmes ;
- Évoquer les orthographes correspondantes et les suivre ; respecter la segmentation des mots.

Il faut distinguer les combinaisons phonologiques (automatiques et volontaires) fixées par les lecteurs avertis et le déchiffrement (lent et laborieux) des lecteurs stagiaires. Le test du logatome de BOUDES et BOUTARD (2009) montre que ces processus évoluent significativement en 9 ans dans le processus de lecture et 11 ans dans la transcription. A partir de ces âges, on peut penser que ces mécanismes sont en place, même s'ils continuent à évoluer lentement jusqu'à l'âge adulte.

Elle consiste à effectuer un traitement global des mots lus via le canal visuel et par reconnaissance des mots connus, mémorisés dans le lexique interne. On « s'adresse » directement au mot stocké dans le lexique orthographique construit progressivement lors de l'acquisition de la lecture, on accède alors à la forme sonore et au sens du mot.

La troisième voie de lecture peut être utilisée pour lire et écrire des mots réguliers ou irréguliers : la voie de vocabulaire direct assure une connexion directe entre le dictionnaire phonétique d'entrée et le dictionnaire orthographique de sortie sans intermédiaire sémantique.

- Le bon lecteur utilise automatiquement et économiquement les canaux d'adressage et d'assemblage (traitement automatique des informations écrites).
- Ce type d'automatisation permet d'augmenter la vitesse de lecture et d'acquérir rapidement du sens. Les lecteurs n'ont pas besoin de décoder et prennent en compte les irrégularités et les règles d'orthographe...

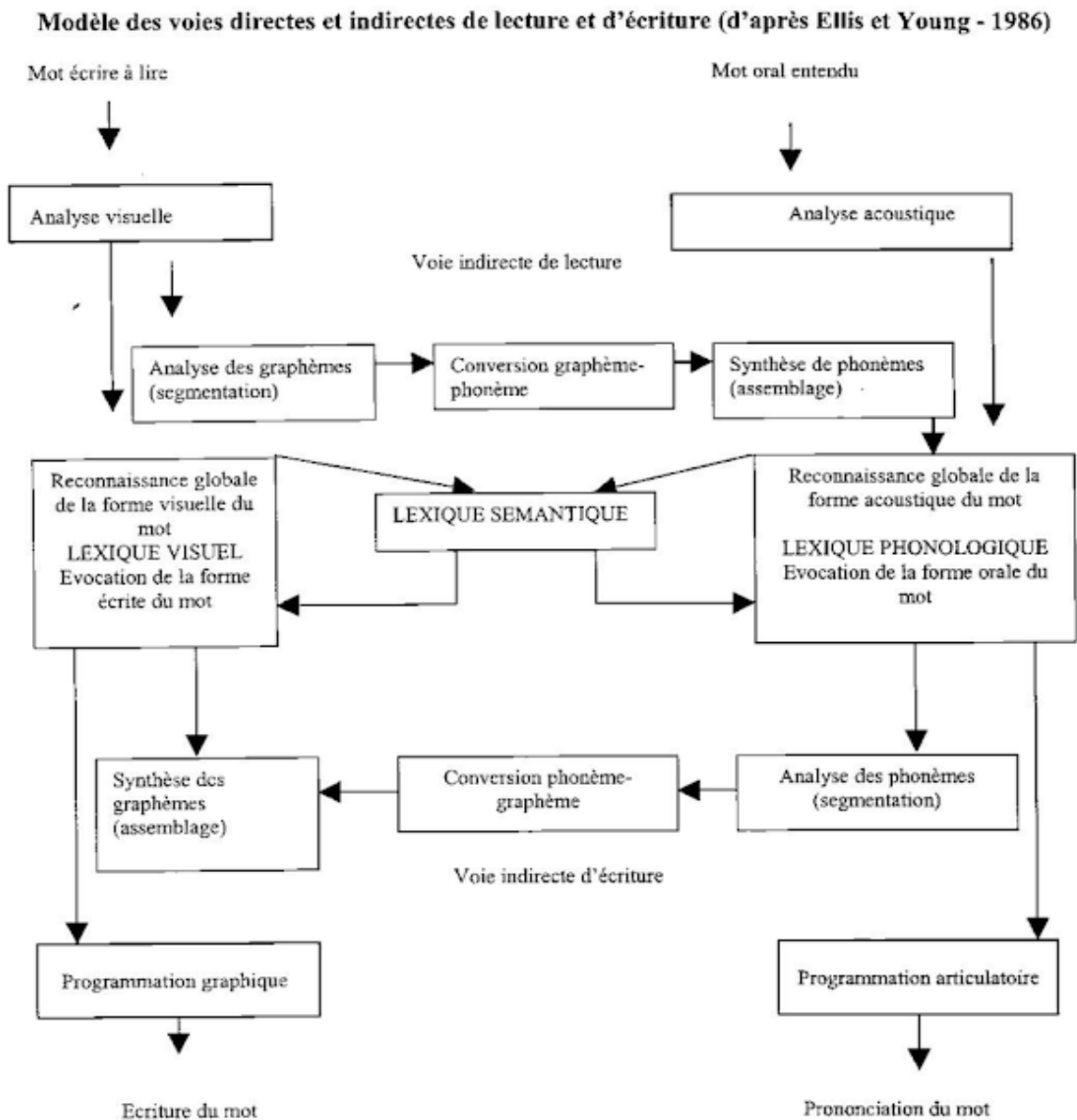


Figure 1 : le modèle de voies directes et indirectes de lecture et d'écriture (d'après Ellis et Young 1986)

5.1.1. La dyslexie visuelle :

Elle résulte d'un déficit du système visuel au niveau attentionnel, mais il n'y a pas de consensus. Des difficultés de lecture des mots abstraits et des erreurs de types visuelles (omission, substitution etc.) sont observées.

5.1.2. La dyslexie par négligence :

Elle est caractérisée par des difficultés à focaliser son attention souvent sur les lettres finales d'un mot, quel que soit le sens de lecture de la langue. La dyslexie par négligence est une dyslexie périphérique, résultant ainsi d'une altération des étapes initiales de traitement du stimulus précédant la lecture (analyse visuelle des éléments composant le stimulus et/ou activation de la représentation appropriée (lettre) correspondant à chacun de ces différents éléments), les processus centraux propres à la lecture étant préservés (Vallar et al.2010).

Elle se caractérise par la présence, lors d'épreuves de lecture, d'omissions des éléments d'un texte ou de mots présentés dans la partie gauche de l'espace (Ellis et al., 1987 ; Friedmann et al., 2011 ; Takeda et Sugishita, 1995, cités par Vallar et al., 2010) ainsi que d'erreurs (omissions et substitutions) portant sur les lettres situées à gauche sur les mots présentés de façon isolée (Arduino et al., 2002 ; Kinsbourne et Warrington, 1962, cités par Vallar et al., 2010). Elle diffère ainsi des autres dyslexies périphériques : la dyslexie visuelle (erreurs visuelles non latéralisées), la dyslexie lettre à lettre, la dyslexie attentionnelle (déficit de lecture rencontré quand plus d'un stimulus est présenté dans le champ visuel du patient).

5.1.3. La dyslexie profonde :

Elle est caractérisée par une difficulté accrue à lire les mots exprimant des notions abstraites. Généralement associée à des déficiences intellectuelles, cette distinction n'est généralement pas jugée pertinente, ni conformes aux critères de définitions modernes de la dyslexie développementale.

Mais les types les plus fréquentes et connues chez les chercheurs sont ses trois types dyslexiques ;

5.1.4. La dyslexie phonologique ou dysphonique (60 à 70% des dyslexies) :

Elle se caractérise par une incapacité à utiliser la voie phonologique. Les mots sont difficilement analysés. Ce qui explique les difficultés à lire et orthographier les pseudos mots ainsi qu'à différencier et mémoriser les sons correspondant aux syllabes ; Elle touche la voie d'assemblage par une déficience du canal auditivo-verbal, ce qui provoque des difficultés pour convertir les graphèmes en phonèmes. L'enfant compense par le canal visuel et par une utilisation massive de la voie sémantique : il peut lire les mots connus, mais pas les mots nouveaux ou les non-mots. Le lecteur dyslexique fait souvent des contresens, liés à l'absence de contrôle phonologique (paralexies sémantiques : ruisseau > rivière ; paralexies verbales : bergerie > berger). En écriture, l'enfant caractérise les productions qui ne respectent pas la forme orale : (« clobule » pour « globule »), il a des difficultés en dictée ainsi qu'en copie. La

dyslexie phonologique tend à se caractériser par l'importance des troubles associés du langage oral (troubles de l'évocation lexicale troubles de la conscience phonologique ou de la mémoire verbale à court terme).

5.1.5. La dyslexie de surface ou dyséidétique (environ 12% des cas) :

Elle résulte d'un dysfonctionnement de la voie lexicale. Les mots irréguliers sont lus comme des mots réguliers et sont difficiles à orthographier. Il peut y avoir des erreurs visuelles comme confondre des lettres proches graphiquement « d » et « b » ; Il s'agit de l'atteinte de la voie d'adressage par déficience du canal visuel et plus particulièrement de la mémoire visuelle. La compensation se fait par la voie d'assemblage, malgré la présence éventuelle d'un déficit phonologique léger. L'enfant fait des erreurs de régularisation lors de déchiffrage des mots irréguliers. En écriture, l'enfant a des troubles de l'écriture des mots irréguliers, dans l'écriture « phonétique », il choisit le mauvais graphème : « acoiriome » pour « aquarium » (dysorthographe lourde et persistante). Il a des difficultés en copie de mots.

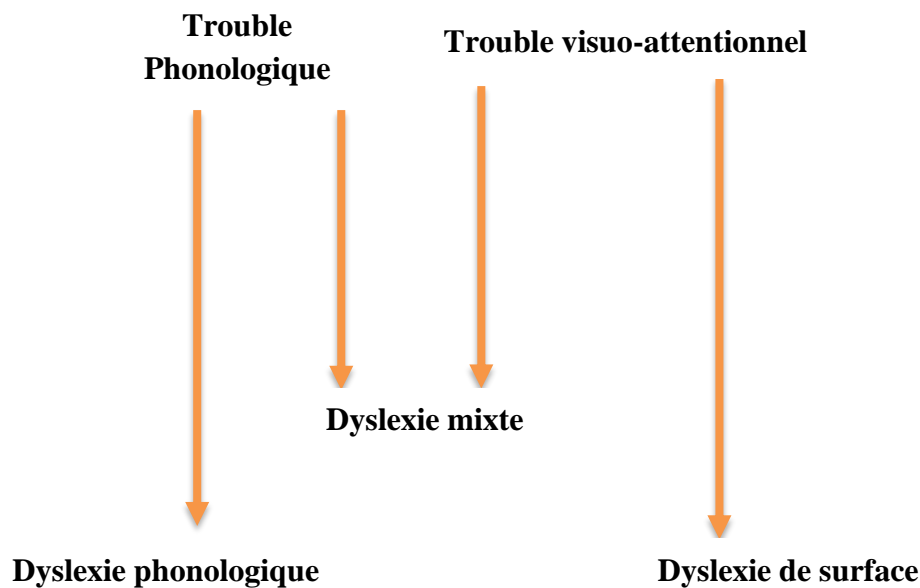
5.1.6. La dyslexie mixte :

Elle résulte d'un dysfonctionnement qui concerne la voie phonologique et la voie lexicale à des degrés différents. Des troubles de la mémoire à court terme lui sont associés avec la présence de troubles du langage ;

Il s'agit de la dyslexie la plus complexe car elle provoque une atteinte des deux voies de lecture. Elle se traduit par des difficultés de déchiffrage grapho-phonémique et par une absence de lexique interne, ce qui empêche une compréhension efficiente.

5.1.7. La dyslexie visuo-attentionnelle :

VALDOIS et al. (1995) définissent une quatrième forme de dyslexie : la dyslexie visuo-attentionnelle (rare chez l'enfant). C'est une dyslexie développementale périphérique, où le dysfonctionnement visuo-attentionnel entraîne un trouble de non reconnaissance visuelle, des difficultés attentionnelles et un trouble lexique. La prise d'indices est faussée par une difficulté de sélection des informations pertinentes et la compréhension est réduite. A ces différents types de dyslexies correspondent les dysorthographies, c'est-à-dire des troubles dans l'acquisition et la maîtrise de l'orthographe.



« L'enfant n'apprend pas la langue dans les dictionnaires ni dans les grammaires mais dans des interactions concrètes avec des individus concrets.²² » Hudelot Christian

« Tout a été dit sur l'école, sur les méthodes d'apprentissage, sur la société des enfants, mais la dyslexie reste une grande méconnue et un objet de controverses.²³ » Rebecca Duvillié

²²Directeur de recherche CNRS. Ses activités de recherches portent essentiellement sur les développements du langage de l'enfant.

²³Psychologue clinicienne exerçant à Paris. Ses travaux de recherches portent essentiellement sur la dyslexie.

6. Les difficultés d'insertion des enfants dyslexiques dans les écoles publiques algériennes :

Ce chapitre est divisé en deux parties :

Dans la première partie, on évoquera les difficultés d'insertions qu'à un enfant dyslexique au sein d'une école publique algérienne. On parlera de l'influence de ce handicap sur l'échec scolaire et enfin on analysera les questionnaires distribués aux enseignants du collège Naceria à Bejaia.

Dans la deuxième partie, nous allons introduire le cas que nous allons traiter durant ce travail de recherche.

Notre étude s'inscrit dans le champ de la sociologie de l'éducation, et de la psychologie de l'enfant qui a fait un choix spécifique dans ses recherches, il a toujours mis au premier plan les questions liées à la relation entre la maison et l'école, en particulier la relation entre les enfants à besoins particuliers et l'éducation scolaire.

La scolarisation et l'intégration des enfants en situation de dyslexie est une réalité forte pour nous. Cette réalité se manifeste à deux niveaux : le niveau des enfants touchés par les troubles du langage. Toute la société porte une nouvelle attention aux questions de ces troubles pour mieux prendre en compte les difficultés des personnes spécifiques. Comme nous le savons une école est un lieu de socialisation et d'intégration, Tous les élèves étudient avec ou sans handicap. Ils vivent ensemble leurs différences c'est en quoi l'intégration scolaire a une dimension civique majeure et aussi une responsabilité de tous les acteurs de l'institution scolaire. En Algérie, la scolarisation des enfants à besoins spécifiques est devenue ces dernières années un sujet de préoccupations des spécialistes de l'éducation. Des inquiétudes des experts en éducation se sont particulièrement apaisées. Certes, il y a une évolution importante de la politique éducative.

Pour un tel problème, pensez à une solution différente aujourd'hui qui est prendre soin de ces enfants, notamment dans l'éducation (accompagnement, soutien psychologique, etc.). Bref, le but de cette recherche est de soulever beaucoup de questions :

Quelles sont les difficultés que rencontrent les enfants dyslexiques au sein de leur école ?

Les enfants dyslexiques ont-ils besoin de méthodes particulières pour comprendre ? Est-ce que l'échec scolaire est lié au problème de dyslexie ? C'est autour de ces questions actuelles que se focalise notre étude.

Dans la plupart des emplois comme la didactique et les sciences du langage, on s'intéresse plus aux matières générales qu'aux autres matières les soi-disant pathologiques (trouble du langage, trouble de l'écriture, dyslexie, etc.). On a envie de mener nos recherches sur la dyslexie et la difficulté que peuvent rencontrer les élèves dyslexiques dans le processus d'apprentissage au cours de l'année scolaire. Les apprenants rencontreront des difficultés au début de leur scolarisation mais pour les dyslexiques, celles-ci persistent. Les mesures à prendre sont d'une efficacité minimale : Il n'y a pas de support pour les sujets difficiles dans les écoles algériennes. C'est-à-dire que dans ces écoles les enseignants ne font pas attention aux enfants ayant des troubles du langage, ils rentrent en classe ils font leurs cours et ils sortent sans se soucier des enfants qui ont des difficultés avec le langage. S'il y a beaucoup d'enfants dyslexiques, cela peut avoir un impact sur notre système éducatif, Car les enfants dyslexiques sont lents et il leur faut beaucoup de patience afin qu'ils comprennent une leçon ou pour arriver à lire et à écrire, alors le système éducatif doit changer avec les enfants atteints de trouble du langage. Moins on s'occupe de nos enfants plus il y a de dyslexiques et plus le taux d'échec scolaire est élevé.

Les enfants dyslexiques rencontrent des difficultés au cours de leur scolarité, soit au niveau psychologique ou bien scolaire. Un enfant touché de trouble du langage a du mal à prononcer quelques mots, cela peut devenir pour lui un complexe surtout comme on a pu voir dans la plupart des écoles, le harcèlement est devenu très courant chez les enfants car ses derniers harcèlent et se moquent des autres enfants, par exemple ; ils se moquent de leur façon d'écrire ou bien de leur façon de mal prononcer les lettres. C'est pour cela qu'on doit prendre un enfant dyslexique chez un orthophoniste pour l'aider à surmonter ce trouble. Lors de la scolarisation les troubles du langage peuvent être la majeure cause de l'échec scolaire.

6.1. L'échec scolaire

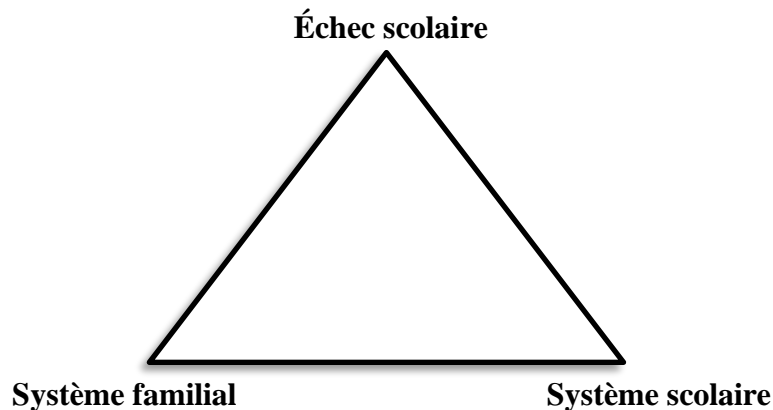
Au début des années 1950, le terme « échec scolaire » était utilisé pour désigner un étudiant qui a réussi mais a échoué scolairement. D'un autre point de vue, ce nom est utilisé pour désigner les enfants d'un milieu social favorisé. Afin de qualifier les enfants issus de milieux populaires sans utiliser ce terme on préfère la « débilité légère » (réalité psychopathologique dans la plupart des cas). C'est pourquoi la démocratisation du terme « échec scolaire » a subi des évolutions de mentalités et la précision des concepts psychopédagogiques. C'est une preuve qu'il ne s'agit plus seulement d'étudiants issus de bonnes familles. Le succès est au rendez-vous. La mission de chacun est de réussir le plus

possible selon ses propres capacités. Cependant, comme l'a souligné Marcel Crahay, les échecs scolaires sont souvent liés au manque de stimulation intellectuelle au sein des familles. Ce phénomène peut en raison du manque de moyens budgétaires pouvant conduire à des déficits des ressources culturelles. L'échec scolaire est aussi perçu comme le résultat de disparités culturelles des familles des enfants. L'échec scolaire peut être étudié à l'échelle individuelle (retard mental léger : Q.I.T. = 70 - 90 à moyen : Q.I.T. = 50 – 70. Selon les bilans psychométriques du psychologue en milieu scolaire), ou bien en tant qu'indicateur des dysfonctionnements du système scolaire ; dans cette dernière éventualité le redoublement est un indicateur de l'échec scolaire.²⁴ Marcel Crahay, 2007).

En fait, l'échec scolaire peut être dû en partie à un dysfonctionnement familial. Une famille dysfonctionnelle est un système familial dans lequel il y a conflit, mauvaise conduite et négligence. Le dysfonctionnement familial est révélateur d'une souffrance psychologique et d'une mutation profonde dans la société qui touche l'enfant, les relations familiales sont perturbées sans que la personne ne sache ce qu'on peut y faire. L'échec scolaire est un indice d'un problème soumis à de multiples facteurs qui interagissent avec les autres lorsque l'enfant est en difficulté à l'école.

Par conséquent, l'échec scolaire sera dans une relation triangulaire et les extrêmes familiaux de l'enfant et l'école seront interconnectés. C'est-à-dire que l'échec scolaire d'un enfant tourne sur le système éducatif et sur le système familial, s'il y a un dysfonctionnement familial chez un enfant, ce dernier est perturbé, il fait beaucoup de bêtises et il néglige ses études, et c'est la même chose à l'école à cause de ce dysfonctionnement, l'enfant ne se concentre pas et il fait que des bêtises afin d'attirer l'attention des autres et tout ça produit l'échec scolaire.

²⁴Crahay, Marcel. (2007). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* Bruxelles : De Boeck



Cependant, à l'intérieur de ce triangle, les deux sens d'appartenance de l'enfant coexistent, car il appartient non seulement au système familial, mais aussi au système scolaire. L'échec scolaire exprime la possibilité d'un dysfonctionnement du système familial. Selon les statistiques de la direction de la santé, sur 9000 cas d'échec scolaire en Algérie, 826 sont imputables à la dyslexie.

7. Étude de cas : un collégien de 13 ans

Notre recherche porte sur un cas dyslexique, un enfant de 13 ans qui est au collège de Naceria ici à Bejaïa. Cet enfant est un collégien tout comme les autres enfants, il est en première année au collège, même s'il a des problèmes du trouble du langage, il est scolarisé dans une école publique avec des enfants qui n'ont pas ce même problème que lui.

La question qui se pose, est-ce que ce problème vient-il des conditions sociales ou bien mentales ?

Avant toute chose, cet enfant, une fille, est issue d'une famille dont le père est un commerçant et une mère, femme au foyer qui s'occupe de sa maison. Il a un frère et une sœur jumelle. On a fait une enquête très proche de cette famille pour essayer de voir si ce problème vient des conditions sociales ou pas. Alors on a découvert grâce à notre enquête que le père de cette fille est un homme très nerveux. Il crie toujours à la maison et il fait beaucoup de dispute avec sa femme. À partir de là, on peut constater qu'il se peut que cet enfant ait des problèmes de langue à cause de ces disputes conjugales. On découvre aussi que sa maman a des problèmes mentaux, Elle se soigne chez un psychiatre et suite un traitement pour devenir calme et trouver le sommeil.

Après avoir cherché et essayé de comprendre, on a déduit que cette maman à cause de ces médicaments ne s'occupe pas beaucoup de l'hygiène de sa maison ni de ses enfants alors à

cause de ça, ils n'ont jamais pensé à amener leur enfant chez un orthophoniste. On s'est approché de cette famille et évoque leur situation sociale parce que la situation sociale d'un enfant est très importante. C'est là que l'enfant grandisse et apprend à parler et à découvrir la vie. L'enfant dans ses habitudes quotidiennes, imite les personnes âgées ou bien les personnes qui trouvent un modèle à suivre pour lui. C'est pour cela que l'environnement social de l'individu est la base du développement du langage.

Les avis de spécialistes sont partagés : il y a ceux qui disent que la dyslexie peut être héréditaire. Alors on a fait une enquête sur les proches de cet enfant pour savoir s'il y a des personnes de sa famille qui ont le même problème. Alors on a constaté qu'elle était la seule à avoir des difficultés dans son langage, même sa sœur jumelle n'a pas ce problème. De ce fait, on peut dire que ce n'est pas héréditaire. À propos des problèmes mentaux, on a beaucoup cherché et essayé de voir si cet enfant a un problème psychologique mais on n'a rien trouvé car ses parents n'ont jamais cherché à comprendre pourquoi leur fille a ce problème du langage. On ne peut pas analyser un cas d'un collégien sans parler de son cursus durant le primaire et le collège.

Cette fille a déjà refait sa quatrième année primaire car elle a toujours obtenu des notes catastrophiques. Toutes ses moyennes étaient entre 5 et 4. Elle passait à la seconde année de justesse, même en cinquième elle l'a obtenu avec 4 de moyenne à cause de la pandémie du COVID 19 en 2020. Après être arrivée au collège, elle a trouvé les études très difficiles et a refait sa première année. Elle a eu 08,49 en premier trimestre et 08,00 en deuxième trimestre. C'est tout ce qu'on a récolté d'informations grâce à notre enquête auprès de cette famille.

Comme vous l'avez constaté, notre premier chapitre s'est focalisé sur les parties théoriques des termes qui sont en relation avec notre travail de recherche. On a expliqué théoriquement la psycholinguistique qui est la mère de ce travail et aussi l'acquisition du langage qui sans elle la dyslexie n'aurait pas existé et ensuite on a parlé de ce phénomène peu connu en Algérie qui est la dyslexie.

Aussi, dans ce chapitre, on a donné quelques problèmes que rencontrent les enfants dyslexiques dans les écoles algériennes et on a parlé théoriquement de l'échec scolaire. Dans la deuxième partie, on a abordé la présentation et la description d'un cas enfantin porteur de dyslexie.

Chapitre II

Présentation et analyse du corpus

1. Présentation du corpus :

1.1. Population d'enquête :

Dans le cadre du présent travail, nous avons sollicité des écrits d'un enfant de 13 ans qui est une élève au collège de Naceria de Bejaia, Le choix de cet enfant ne s'est pas fait par hasard : nous avons estimé nécessaire de s'adresser à cet enfant car on a remarqué qu'il est atteint des troubles du langage écrit et parler. Nous avons aussi sollicité deux orthophonistes de la ville de Bejaia, nous avons choisi de nous adresser aux orthophonistes car ce sont eux qui s'occupent de la rééducation langagière des enfants porteurs des troubles du langage et qui sauront donc toutes les informations que nous réclamons à travers nos questionnements. Aussi, nous avons distribué des questionnaires dans un collège à Bejaia pour avoir les avis des enseignants sur cette pathologie.

Pour parvenir à collecter notre premier corpus, nous nous sommes entretenues avec un collégien de treize ans, élève dans un collège de Nceria à Bejaia. Nous avons pris deux feuilles de ses examens et nous lui avons fait une dictée. Nous avons aussi transcrit quelques mots qu'il a prononcés durant notre rencontre, ce qui apportera un grand intérêt à notre travail de recherche.

Pour la collecte du deuxième corpus, nous avons entretenus deux orthophonistes dont leur âge était de trente-cinq et quarante ans, l'un d'eux était du sexe féminin et l'Aure était du sexe masculin. Par ailleurs, le premier exerçait le métier d'orthophoniste dans une école des enfants handicapés et le deuxième était propriétaire d'un cabinet libéral.

Pour le troisième corpus, nous avons distribué des questionnaires aux enseignants du collège Naceria de Bejaia, pour avoir plus d'informations sur l'insertion des enfants linguistiques dans les écoles publiques algériennes.

1.2. Instrument d'enquête :

Dans tout travail de recherche il est important de choisir l'instrument d'enquête convenable à la question de recherche, dans le but de rassembler le maximum de données dans un travail de recherche. Pour notre part, travailler sur le terrain n'est réellement pas un choix mais une obligation qui s'accorde avec la nature du problème posé c'est-à-dire de la thématique. Et pour aboutir à des réponses, nous avons opté pour trois moyens ; les écrits et les paroles d'un enfant dyslexique, un questionnaire et un entretien. Selon Jovic Ljiljana : « l'entretien de

recherche est une méthode de collecte qui vise à recueillir des données (informations, ressentis, sentiments, récits, témoignages etc....) appelées matériaux, dans le but de les analyser.²⁵». Notre choix s'est porté sur ces outils d'investigations, car ils permettent aux enquêtés de donner libre cours à leurs pensées, et ceux par les recherches et les questions posées par l'enquêteur. Notons qu'il existe deux types de questionnaires (les questions ouvertes et les questions fermées) nous avons opté pour les questions ouvertes. Pour l'entretien, il existe trois types d'entretien (non-directif, semi-directif et directif) pour notre part, nous avons choisi l'entretien semi-directif.

Afin de parvenir à rassembler et à analyser les données nécessaires à notre recherche, nous avons élaboré deux copies d'examens de l'élève dyslexique, on lui a fait une dictée et avons transcrit quelques paroles qu'il a prononcé durant notre enquête. Nous avons aussi élaboré un questionnaire et un entretien destinés aux orthophonistes et comptait quatorze questions :

- 1) C'est quoi la dyslexie ?
- 2) Quels sont les symptômes de la dyslexie chez les enfants normaux ?
- 3) Prenez-vous en charge des enfants de 8 à 13 ans présentant des troubles dyslexiques ?
- 4) Est-ce que les enfants dyslexiques ont des difficultés à parler ?
- 5) Comment se manifeste ces difficultés de lire ou d'écrire ?
- 6) Est-ce qu'une confusion entre les voyelles ou bien les consonnes ?
- 7) Quels types d'exercices utilisez-vous pour aider ces enfants dyslexiques ?
- 8) Trouvez-vous que ces enfants dyslexiques ont besoin d'une manière particulière sur la façon de se comporter avec eux ?
- 9) Est-ce que vous remarquez la difficulté d'insertion soi dans la vie privée ou scolaire chez ces enfants ?
- 10) Selon votre avis professionnel, la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?
- 11) Selon vous, les parents donnent-ils de l'importance à ce problème ou bien ils le négligent ?
- 12) Vous arrive-il d'accueillir le/les parent(s) ou d'autres personnes responsables légales des enfants (autres membres des familles, tuteurs...) pendant les séances d'orthophonie ?
- 13) Quels sont les comportements que doivent utiliser les parents avec ces enfants dyslexiques ?

²⁵ JOVIC Ljiljana, « Méthodologie de la recherche, l'entretien de recherche », in : Recherche en soins infirmiers, N°9, 1987, p. 76, disponible sur : <http://promothee2004.free.fr/Documents/L'entretienmethodo.pdf>. (Consulter le 26 avril 2020).

14) Quels sont les conseils que vous donnez aux parents, aux instances scolaires pour aider ces enfants dyslexiques ?

Dans l'entretien, nous avons posé les mêmes questions, on a juste changé la méthode avec le deuxième orthophoniste.

Vous allez trouver à la fin de ce mémoire les deux copies d'examens de notre cas et nous lui avons fait une petite dictée afin d'analyser les troubles d'écriture qu'à notre élève dyslexique. Nous avons aussi transcrit quelques mots et phrases prononcées durant notre enquête.

Les copies d'examens et la dictée et la transcription des mots de notre cas que nous avons collectées durant notre enquête ont des objectifs précis, nous les avons collectés afin d'analyser les consonnes et les voyelles que cet enfant a des difficultés à prononcer ou à écrire.

Toutes les questions posées durant l'entretien et le questionnaire ont des objectifs bien précis, nous les avons fixés afin de faire comprendre ce que nous voulions atteindre à travers chaque interrogation. Ceux du questionnaire et de l'entretien sont les suivants :

1) L'objectif de la première question est de savoir le point de vue des orthophonistes sur la dyslexie et comment ils la définissent.

2) L'objectif de la deuxième question est de connaître les symptômes de la dyslexie chez les enfants normaux.

3) L'objectif de la troisième question est de savoir si cet orthophoniste a déjà fait une expérience avec des enfants ayant des troubles du langage.

4) L'objectif de la quatrième question est de connaître si les enfants dyslexiques ont des difficultés langagières.

5) L'objectif de la cinquième question est de connaître les difficultés de lire et d'écrire qu'à un enfant dyslexique.

6) L'objectif de la sixième question est de comprendre si le problème langagier est une confusion entre les voyelles ou bien les consonnes.

7) L'objectif de la septième question est de connaître les exercices qu'on doit utiliser pour aider les enfants dyslexiques.

8) L'objectif de la huitième question est de vérifier si les enfants dyslexiques ont une manière particulière qu'on doit utiliser dans notre comportement avec eux.

9) L'objectif de la neuvième question est de connaître si les enfants dyslexiques ont des difficultés d'insertion soit dans la vie privée ou scolaire.

10) L'objectif de la dixième question est de comprendre si la dyslexie provient de la vie sociale de ces enfants.

11) L'objectif de la onzième question est de vérifier si les parents accordent de l'importance aux problèmes des troubles du langage.

12) L'objectif de la douzième question est de savoir si durant une séance d'orthophonie, les parents ou les membres de familles des enfants dyslexiques sont autorisés à assister durant la séance.

13) L'objectif de treizième question est de connaître les comportements que les parents doivent utiliser avec leur enfant dyslexique.

14) L'objectif de la quatorzième question est de donner quelques conseils aux parents et aux instances scolaires afin de pouvoir aider les enfants dyslexiques.

Afin de rassembler les informations nécessaires pour notre travail de recherche. Nous avons posé ses questions que nous voyons nécessaires pour les distribuer aux enseignants.

- 1) Avez-vous des élèves qui ont des difficultés à lire un texte ? Avez-vous des élèves qui ont des difficultés majeures à écrire ?
- 2) Est-ce que ce problème est l'une des causes de l'échec scolaire chez cette frange de la société ?
- 3) Les élèves atteints de dyslexie ont-ils des problèmes particuliers dans l'apprentissage du français ?
- 4) Ces élèves ont-ils du mal à s'insérer dans le milieu scolaire ?
- 5) Utilisez-vous une méthode d'enseignement particulière avec ces élèves ?
- 6) Selon votre avis de professionnel, la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?
- 7) Pensez-vous que les parents négligent ce problème de dyslexie ?
- 8) Selon vous, la dyslexie doit-elle être soignée ?

1.3. Protocole d'enquête :

Pour parvenir à récolter les deux copies d'examens du cas que nous traitons, nous les avons demandés auprès des parents de cet élève, pour la dictée, on a programmé une rencontre avec cette fille et nous lui avons fait une dictée de quelques lignes et durant notre discours avec

elle nous avons transcrit quelques phrases et mots que nous trouvons utiles pour notre travail de recherche.

Et pour effectuer notre questionnaire, nous avons envoyé une copie à une orthophoniste qui exerce son métier dans une école d'handicapé, pour l'entretien, nous avons utilisé les moyens de communication audio ou sonore au lieu des rencontres en face à face, ceci en raison de la pandémie du covid-19 qui s'est propagé en Algérie le 25 février 2020, et qui, par conséquent, l'orthophoniste avait peur du virus et nous a demandé de faire un entretien en distancie.

Afin de pouvoir nous mettre en contact avec ses deux orthophonistes, on est parti au sein de l'école des sourds muets situé à ighil ouazoug à Béjaia, nous avons déposé notre questionnaire à l'administration pour le donner à l'orthophoniste. Pour l'entretien, nous avons appelé un orthophoniste pour lui demander un entretien face à face mais a refusé et nous a proposé de le faire par téléphone mobile, la durée de l'appel était 40 minute 25 secondes. C'est grâce à la collaboration de l'élève et de ces parents et aux orthophonistes que nous avons réussi à collecter notre corpus durant le mois de juin 2021.

Et pour distribuer les questionnaires aux enseignants, nous nous sommes déplacés au collège situé à Naceria de Bejaia. Et après nous les avons récupérés.

Pour des considérations d'analyse, nous avons porté notre choix durant l'entretien sur l'usage de l'enregistrement de la discussion téléphonique (tout en ayant l'autorisation de notre cher orthophoniste) afin d'épargner toutes omissions des données lors de la transcription. Nous avons transcrit en respectant les conventions de transcription suivantes :

/ : Pause de courte durée.

// : Pause de moyenne durée.

/// : Pause de longue durée.

//// : Intonation de fin de phrase.

*** : Chevauchement de parole.

2. Méthodologie d'analyse du corpus :

Toute recherche doit être guidée par le choix d'une méthode précise. À l'heure actuelle en recherche, nous avons tendance à adopter deux méthodes complémentaires : la méthode

quantitative et la méthode qualitative. La méthode quantitative est définie selon Boudon Renaud comme : « Celle qui recueille des informations compatibles d'un élément à un autre parmi l'ensemble des éléments et que cette compatibilité entre les informations, c'est elle qui permet après de faire des statistiques et d'une manière générale l'analyse quantitative des données²⁶ ». Les méthodes quantitatives utilisent des techniques formelles pour traiter les informations requises ou des données statistiques pour l'analyse. Selon Dumez Hervé, la méthode qualitative est : « l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions.²⁷ ». Il traite des phénomènes humains, sociaux et culturels, son objectif est d'apporter des réponses aux questions de cette étude.

3. Analyse des corpus :

3.1. Analyse du premier corpus : copies d'examens et la dictée de l'élève de 13 ans

3.1.1. Analyse de copie d'examen :

Comprendre le langage des enfants dyslexiques est une des conditions nécessaires pour mieux identifier la dyslexie. L'enfant atteint de cette maladie ne peut pas apprendre la langue écrite, et la lecture est très difficile. La caractéristique de cette difficulté est sa persistance et son manque d'automatisation. La capacité de lecture des enfants dyslexiques n'est pas aussi bonne que leur âge. Elle est une mémoire à court terme insuffisante, sa conscience phonologique ne s'est pas développée car il continue encore à lire avec beaucoup de fautes. Bref, il est difficile pour un enfant dyslexique d'aller à l'école parce qu'il trouve des difficultés à lire et à écrire.

Les exemplaires des copies d'examens de notre cas traité, démontre que cet enfant a beaucoup de mal à retenir ses leçons c'est pour cela qu'on trouve beaucoup de vide sur sa feuille. Son trouble de langage l'emmène peut-être à l'échec scolaire. Selon nos recherches sur la scolarité de notre cas, tous les enseignants lui demandent de faire plus d'efforts et de bien se concentrer pour qu'il puisse réussir ses études, c'est pour cela qu'on a fait quelques recherches afin de savoir comment un enfant dyslexique peut s'échapper à l'échec scolaire.

²⁶ BOUDON Renaud cité par HADDADI Mabrouka, DJELILI Zineb, Mémoire de master, « Troubles de la parole des enfants autistes de la wilaya de Bejaia au sein de l'association « d'un monde à un autre ». Université de Bejaia, 2018, p. 57, disponible sur : <http://univbejaia.dz/dspace/handle/123456789/12014>(consulté le 14 novembre 2019).

²⁷ DUMEZ Hervé, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », in : Le Libellio, n°4, 2011, p. 47, disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/6503137.pdf> (consulté le 14 mai 2020).

Les élèves dyslexiques doivent installer différents équipements, ce qui peut aller du simple support à l'équipement adaptatif. Cela dépend surtout du degré de dyslexie présent chez les élèves.

Tout d'abord, l'enseignant peut mettre en place un dispositif d'assistance. Cette idée désigne toutes les interactions entre adultes et élèves, où l'aide de l'adulte permet à l'élève d'apprendre à organiser son comportement. Ainsi il peut répondre individuellement à un problème qu'il ne savait pas comment le résoudre au début. Ce support aura six fonctions, définissant Bruner J.-S. en 1983²⁸ :

L'enrôlement : il correspond à faire susciter à l'élève de l'intérêt pour la tâche et l'y faire adhérer.

- La réduction des degrés de liberté qui consiste à simplifier la tâche pour la mettre à la portée de l'apprenant ;
- Le maintien de l'orientation : garanti par la proposition d'une tâche motivante afin de conserver l'intérêt de l'élève ;
- La signalisation des caractéristiques déterminantes : c'est l'ensemble des gestes qui indiquent à l'enfant les éléments nécessaires à la résolution de la tâche ;
- Le contrôle de la frustration : l'enseignant va mettre en place des actions pour éviter que les difficultés rencontrées ne deviennent des échecs qui aboutiraient à une démotivation ;
- La démonstration ou « présentation de modèles » : c'est-à-dire exécuter la tâche et la faire avec l'élève à partir de ses propres propositions.

3.1.2. L'analyse de la dictée :

- **Résultats obtenus :**

Voici quelques mots où l'élève a inversé et a changé ou a supprimé des lettres :

²⁸ Bruner (Jérôme S.). — *Le Développement de l'enfant : savoir-faire, savoir dire* [compte-rendu] <https://www.persee.fr/collection/rfp>

Torbeau = corbeau	un peu pris = à peu prêt
Korbeau = corbeau	se = ce
Arbe = arbre	boujour = bonjour
Reuard = renard	mousieur = monsieur
Persé = perché	sens = sans
Teunais = tenais	ramaje = ramage
Bek = bec	plumaje = plumage
Fromache = fromage	finex = phénix
Aliché = alléché	otes = hôtes

- **Commentaire :**

À partir des résultats ci-dessus, nous avons repérer quelques fautes dans l'écriture des mots, l'élève a changé et supprimé quelques lettres. Il a confondu entre ses phonèmes (k/c - ch/g - u/n - un/à - i/ê - en/an) et il a fait aussi quelques fautes d'orthographe qui est tout à fait normal.

Le français est une langue qui pose de nombreux problèmes aux enfants arabophones algériens dyslexiques. Du point de vue de l'orthographe, ce sont ces mots visuellement similaires qui dérangent l'enfant et l'empêchent d'apprendre le français. Comment il arrive à utiliser 2 « l » pour écrire « décollage » et un seul « l » pour « décalage ». Certains mots en français sont similaires phonétiquement mais différent à l'écrit : c'est le cas des homophones lexicaux tels que : « ver », « vert », « vers » et « verre ». Un autre problème très courant chez l'enfant dyslexique, même en copiant, les personnes dyslexiques font des erreurs bien qu'il n'y ait pas de déficience visuelle.

De plus, les enfants dyslexiques ne peuvent pas se souvenir de la même forme du même mot qu'il avait déjà vu. Si l'enfant lit correctement le mot « école », Il n'en garde que la forme sonore, et l'écrira sous plusieurs formes à l'avenir : « aicole », « Écol », « Écol » ...etc. il fait des confusions entre les lettres sonores ou écrites.

Les confusions portent sur des phonèmes ayant deux traits pertinents communs, et un trait pertinent différent : la sonorité.

[tɔʁbo] au lieu de [kɔʁbo] il a fait une confusion entre le phonème [t] et le phonème [k], il a fait une faute d'orthographe car il n'arrive pas à vite saisir ce qu'il entend.

[kɔʁbo] il a fait une confusion entre la lettre (c) et la lettre (k) car le (c) devant un (o) il se prononce [ko] et un (k) devant un (o) il se prononce aussi [ko] c'est pour cela que l'élève a confondu entre les deux lettres.

[aʁb] au lieu de [aʁbʁ] il a supprimé le son [ʁ] car il s'est répété deux fois dans le même mot.

[rəʁ] au lieu de [rənʁ] il a oublié d'écrire le [n] car il a des difficultés à écrire car il est très lent en écriture et même en lecture.

[pʁɛsɛ] à la place de [pʁɛʃɛ] il a confondu entre le [s] et le [ʃ].

Tous les mots qu'on vient d'enlever dans la dictée faite au cas traité est dû à la dyslexie surtout que c'est une langue étrangère à sa langue maternelle alors on a remarqué qu'il a du mal à acquérir une langue étrangère puisqu'il se trouve confronté à un nouveau lexique et à un nouveau système phonologique.

3.2. L'analyse des mots prononcés par l'enfant dyslexique :

- **Résultats obtenus :**

Un cartable = un carcable

Un bateau = un tabeau

Escalade = escacade

Montagne = montane

- **Commentaire :**

Selon notre recherche et les résultats obtenues pendant la transcription des prononciations de notre cas, on remarque que cette fille dyslexique de 13 ans a beaucoup de mal à lire un texte simple, elle butait et confond entre certaines syllabes et certains mots, elle inversait et ajoutait quelques sons aux mots, comme les « p » les « b » et les « d ».

Ses enfants n'ont pas un problème mental, ils entendent et comprennent très bien mais ils n'arrivent pas à bien prononcer les sons et ils ont du mal à écrire.

Les enfants dyslexiques ont des difficultés à lire les mots, ce qui se manifeste de plusieurs manières. Par exemple, il peut être difficile pour un enfant d'associer la lettre écrite au son correspondant (comme le « o » d'une cloche). Lorsqu'une lettre ne correspond pas toujours au même son, cette tâche est plus difficile pour lui (par exemple : « g » se prononce comme « g » en garçon, et comme « j » en gentil).

Les enfants peuvent également lire en oubliant, en ajoutant ou en inversant les sons dans les mots (par exemple, « talbe » pour une table) et en confondant des mots similaires (par exemple, « aime » pour les amis). De plus, il peut lui être difficile d'identifier rapidement les mots qui ne peuvent pas être décodés lettre par lettre (par exemple, il a vu l'orthographe du mot Monsieur mais essaie toujours de le décoder, ce qui aboutit à la lecture "mon-si-eur»). Parfois, les enfants dyslexiques ne font aucune erreur de décodage, mais la vitesse de lecture est très lente.

3.3. Analyse du troisième corpus : questionnaire et entretien avec les orthophonistes

3.3.1. Qu'est-ce que la dyslexie selon l'orthophoniste :

- **Question posée :**

C'est quoi la dyslexie ?

- **Résultat obtenu :**

Ortho 1 : La dyslexie est une sorte de troubles et de difficultés d'apprentissage d'origine neurologique. L'enfant qui souffre d'une dyslexie présente la difficulté à décoder des mots écrits.

Ortho 2 : La dyslexie est un trouble et une difficulté langagière, elle est d'origine neurologique. Les enfants dyslexiques ont des difficultés à décoder les mots écrits. Elle peut être héréditaire. Chaque enfant dyslexique est unique et ne peut avoir tous les signes d'une dyslexie. Le degré de sévérité de la dyslexie dépend en réalité de certains facteurs que nous citerons ultérieurement et qui ne sont pas identiques : un enfant dyslexique évoluant dans un milieu favorable a plus de chance à améliorer ses performances en lecture qu'un enfant abandonné et non pris en charge. Ainsi, quand il s'agit de dépister la dyslexie, il est important

de procéder cas par cas et quand il s'agit de traiter le trouble, chaque traitement dépend de la sévérité de la dyslexie.

- **Commentaire :**

Comme nous pouvons le constater à travers les résultats obtenus, les deux orthophonistes définissent la dyslexie de la même manière, ils expliquent que la dyslexie est un trouble et une difficulté du langage et les enfants dyslexiques ont des difficultés majeures à décoder les mots, le deuxième orthophoniste rajoute que la dyslexie peut être héréditaire. Il nous parle aussi de la dyslexie chez chaque enfant, il précise que chaque enfant ne peut pas avoir tous les signes d'une dyslexie, il y a des enfants qui peuvent avoir des symptômes sévères et d'autres légers. La dyslexie développée dans un environnement favorable à de meilleures opportunités d'amélioration que la performance de lecture d'un enfant abandonné et sans surveillance. Et donc, Lors du dépistage de la dyslexie, il est important de procéder au cas par cas, et lors du traitement des maladies, chaque traitement dépend de la gravité de la maladie dyslexie.

3.3.2. Les symptômes de la dyslexie :

- **Question posée :**

Quels sont les symptômes de la dyslexie chez les enfants normaux ?

• Résultats obtenus :

Tableau 4 : Les différents symptômes de la dyslexie.

Ortho n°1	Ortho n°2
<ul style="list-style-type: none"> - Inverser les lettres. - Retard dans l'acquisition dans la parole et dans l'apprentissage de nouveaux mots. - Difficultés d'apprentissage de l'alphabet et de la lire. - Difficultés à identifier des rimes. 	<p>Il a partagé en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étape avant l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Un retard du langage. - Difficultés à apprendre de nouveaux mots et à construire des phrases. - Difficultés à reconnaître les lettres. - Incapacité de construire des rimes. - Une difficulté à se repérer dans son entourage. ▪ Étape après l'école : <ul style="list-style-type: none"> - Des difficultés à apprendre et à lire. - Une lenteur dans l'écriture. - Un manque d'attention et des soucis vis-à-vis de la compréhension. - Un problème pour différencier certaines lettres (b/d) ou certains mots. - Une difficulté à découper un mot inconnu en plusieurs syllabes, à épeler, à prononcer de longs mots. - Une difficulté pour apprendre une langue étrangère.

• Commentaire :

En se référant aux résultats exposés ci-haut, nous constatons que la majorité des symptômes tournent autour du langage. D'abord, la difficulté de former les mots oralement ou bien par écrit, le symptôme courant chez les deux orthophonistes est le retard au niveau de la langue, ce retard commence par l'expression orale après l'expression écrite, selon Michel Habib : « Chez le sujet dyslexique, l'expression orale paraît généralement normale, le discours spontané aisé et fluide, parfois même raffiné, l'aptitude à communiquer paraît tout à fait intacte²⁹ ».

²⁹ Michel Habib, la dyslexie : le cerveau singulier, 1997, page153

Le premier orthophoniste a donné les symptômes souvent courant chez un enfant dyslexique comme les difficultés de l'apprentissage de l'alphabet et de la lire, difficulté à identifier des rimes, le retard dans l'acquisition de la parole et dans l'apprentissage de nouveaux mots et l'inversion des lettres par exemple au lieu du « b » c'est le « p » parce qu'il se prononce presque de la même manière.

Pour le deuxième orthophoniste, il a divisé ses symptômes en deux étapes ; l'étape avant l'école et l'étape après l'école. On remarque que les symptômes avant l'école ont une relation avec la parole, c'est les difficultés de prononcer des phonèmes mais celle d'après l'école sont des symptômes qui sont en relation avec l'apprentissage que l'enfant acquis durant l'école, c'est pour cela que le deuxième orthophoniste de l'apprentissage de la deuxième langue, l'enfant dyslexique a des problèmes dans la lenteur dans l'écriture et de différencier les lettres comme le « b » et le « d » puisque ses deux lettres se ressemblent en écriture. Enfin, on constate que les symptômes de la dyslexie sont nombreux mais tournent toujours autour de l'apprentissage du langage oral ou écrit.

3.3.3. L'expérience des deux orthophonistes :

- **Question posée :**

Prenez-vous en charge des enfants de huit à treize ans présentant des troubles dyslexiques ?

- **Résultat obtenu :**

Tableau 5 : l'expérience de la prise en charge des enfants dyslexiques chez les orthophonistes

Ortho n°1	Ortho n°2
Non	Oui

- **Commentaire :**

À partir des réponses obtenues des deux orthophonistes, on constate que ce n'est pas chaque orthophoniste est obligé de prendre en charge des cas dyslexiques sauf s'ils le désirent,

comme nous le remarquons le premier orthophoniste n'a jamais pris en charge un enfant dyslexique mais il connaît les symptômes et l'explication de ce dernier.

Pour le deuxième orthophoniste, il a déjà pris en charge des enfants dyslexiques qui lui fera peut-être un peu plus d'expérience dans ce domaine de la dyslexie.

3.3.4. Les difficultés langagières chez les dyslexiques :

- **Question posée :**

Est-ce que les enfants dyslexiques ont des difficultés à parler ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 6 : La difficulté du parler.

Ortho n°1	Ortho n°2
<p>Non</p> <p>Pas nécessairement quand les troubles sont légers.</p>	<p>Oui</p> <p>Ça dépend des cas des enfants mais ils ont toujours des difficultés dans le parler, il y a de grandes difficultés comme il y a de légères difficultés.</p>

- **Commentaire :**

À partir de ses résultats obtenus, on remarque que selon le premier orthophoniste, la difficulté de parler chez un enfant dyslexique n'est pas présente si les troubles sont légers, c'est-à-dire que les enfants dyslexiques n'ont pas tous des difficultés à parler sauf si les troubles sont forts, contrairement au deuxième orthophoniste qui déclare que oui, les enfants dyslexiques ont des difficultés à parler et rajoute que cela dépend du cas de ces enfants, certains ont de forts symptômes alors ils ont de très grandes difficultés à parler tandis que d'autres de faibles troubles alors ils ont des légères difficultés à parler.

On remarque alors que leur point de vue se diffère car selon le premier orthophoniste la réponse était « non » et pour le deuxième orthophoniste était « oui » car pour lui avec des symptômes forts ou légers, l'enfant dyslexique a toujours des difficultés à parler.

3.3.4. La manifestation des difficultés des troubles de la lecture et de l'écriture :

• **Questions posées :**

- ✓ Comment se manifeste ces difficultés de lire ou d'écrire ?
- ✓ Est-ce qu'une confusion entre les voyelles ou bien les consonnes ?

• **Résultats obtenus :****Tableau 7 : Les difficultés et la confusion de la lecture et l'écriture des dyslexiques.**

	Ortho n°1	Ortho n°2
Question n°1	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'associer les lettres écrites aux sons correspondants. - Lire en oubliant, en ajoutant ou en inversant des sons dans les mots. - Difficultés à reconnaître rapidement les mots. 	L'enfant dyslexique souffre de la difficulté à reconnaître les mots écrits en lisant ou en écrivant, il oublie parfois des lettres, il les inverse ou les remplace par d'autres alors cela nuit à la vitesse et à la précision de sa lecture.
Question n°2	Les deux.	Les deux.

• **Commentaire :**

Les résultats ci-dessus montrent que les difficultés de la lecture et de l'écriture se manifestent par les difficultés d'associer les lettres écrites aux sons correspondants, les enfants dyslexiques lisent en oubliant, en inversant ou en remplaçant quelques lettres par d'autres par exemple (f/v s/z), car la difficulté qui peut se présenter chez l'enfant lors de son apprentissage de la lecture c'est d'isoler les sons et d'associer une graphie à chacun d'eux, car il n'a jusque-là que l'expérience du langage oral. Aussi, ils ont des difficultés à reconnaître rapidement les mots alors cela peut nuire à la vitesse et à la précision de son apprentissage.

La confusion des lettres peut être entre les voyelles et comme elle peut être entre les consonnes comme le déclarent les deux orthophonistes. Chaque phonème du langage oral est défini par trois traits articulatoires. Exemple le F est une constrictive labiale sourde, le V est une constrictive labiale sonore, le B est une occlusive labiale sonore, le D est une occlusive

dentale sonore. Les enfants dyslexiques ne confondent pas les lettres au hasard. Ces lettres ne diffèrent que par un trait articulatoire. L'enfant qui ne repère pas correctement la sonorité confondra toutes les consonnes sourdes avec toutes les consonnes sonores et toutes les voyelles sourdes avec les voyelles sonores. Celui qui ne différencie pas le point d'articulation labial avec le point d'articulation dental confondra le P et le T, le B et le D, le M et le N, le O et le ON...etc. les traits pertinents sont la sonorité ou l'absence de sonorité, la nasalité ou l'absence de la nasalité, la présence d'un souffle continu ou d'un souffle bref, et les points d'articulation (labial, dental, vélaire...etc.).

3.3.5. La rééducation de la dyslexie :

- **Question posée :**

Quels types d'exercices utilisez-vous pour aider ces enfants dyslexiques ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 8 : La rééducation dyslexique.

Ortho n°1	Ortho n°2
- Faire des exercices de répétition de lecture. - Expliquer clairement les consignes. - Exercice d'orientation spatiale et temporelle.	- L'entraînement des capacités phonologiques de l'enfant avec de la répétition. - La rééducation de la lecture et de l'écriture avec une méthode différente que celle de l'école. - La rééducation doit être individuelle et lente, il faut avoir de la patience et l'entraîner avec des choses qu'il aime.

- **Commentaire :**

Les résultats de la présente question indiquent que la rééducation de la dyslexie doit se faire chez un orthophoniste car c'est le seul traitement officiellement reconnu de la dyslexie. L'orthophoniste chargée d'évaluer le langage de l'enfant est à l'accueil pour assurer la récupération. Certains neuropsychologues, experts en dyslexie, peuvent également le résoudre.

L'orthophonie suit une rééducation traditionnelle pour la dyslexie, parmi les caractéristiques principales de la rééducation citées par les orthophonistes ci-dessus sont : Former les compétences de la parole des enfants; les méthodes de lecture de rééducation sont souvent différentes de celles possibles en classe ; mettre en œuvre des stratégies de compensation pour permettre aux enfants d'éviter les carences identifiées ; un plan de réadaptation personnalisé, basé sur une évaluation précise des compétences et des faiblesses des enfants, peut permettre une interaction optimale et s'adapter aux besoins des enfants en temps réel. L'orthophonie repose sur des principes généraux issus des connaissances scientifiques acquises et vérifiées ces dernières années. Ainsi, le type d'orthophonie le plus pratiqué en France est considéré comme efficace. Cependant, les pratiques actuelles sont diverses et mal codifiées, et n'ont pas encore fait l'objet d'une véritable évaluation scientifique pour le traitement de la dyslexie. C'est une lacune importante qui doit être comblée.

3.3.6. Le comportement particulier avec les enfants dyslexiques :

- **Question posée :**

Trouvez-vous que ces enfants dyslexiques ont besoin d'une manière particulière sur la façon de se comporter avec eux ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 9 : Le comportement particulier vis-à-vis des enfants dyslexiques

Ortho n°1	Ortho n°2
Tout à fait ! ces enfants ont besoin plus de patience.	Oui évidemment, les enfants dyslexiques ont besoin beaucoup de patience et beaucoup de répétition.

- **Commentaire :**

Les résultats ci-dessus montrent que le comportement vis-à-vis des enfants dyslexiques doit être particulier. Les deux orthophonistes sont d'accord sur ce sujet car un enfant atteint de trouble du langage et qui a des difficultés à parler ou ils ajoutent et inversent les lettres, doit être traité de façon différente que celle des enfants normaux.

D'abord la personne doit faire preuve de patience avec ces enfants, elle ne doit pas le stresser sinon il ne va jamais apprendre ni comprendre. Un enfant dyslexique est très lent en lecture et en écriture car il a des difficultés à apprendre les sons et les lettres alors on doit se

comporter avec lui du rythme qu'il peut afin d'essayer de lui apprendre et de lui faire comprendre le maximum de choses.

3.3.7. La difficulté d'insertion chez les enfants dyslexiques :

- **Question posée :**

Est-ce que vous remarquez la difficulté d'insertion soit dans la vie privée ou scolaire des enfants dyslexiques ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 10 : la difficulté d'insertion des enfants dyslexiques

Ortho n° 1	Ortho n°2
Généralement oui.	Oui ! la plupart de ses enfants ont de très grandes difficultés à s'insérer dans la vie privée et dans la vie scolaire, je vais vous expliquer pourquoi ; premièrement dans sa vie en dehors de l'école, quand il se trompe ou inverse une lettre tout le monde se met à lui corriger devant tout le monde alors cet enfant se sent rabaisser et ne parle jamais, dans la vie scolaire, il est toujours ridiculisé devant ses amis soit par ses enseignants ou bien par les élèves de son école alors il se sent inférieur aux autres.

- **Commentaire :**

En examinant les réponses de ses deux orthophonistes, nous avons discerné que les enfants dyslexiques ont des difficultés à s'insérer dans leur vie privée ainsi que dans leur vie scolaire.

Comme il nous a expliqué l'orthophoniste « 2 », cet enfant a des difficultés à s'insérer dans sa vie privée à cause du complexe qu'il a vis-à-vis de son langage, quand il ajoute ou inverse les lettres, il y a toujours quelqu'un pour le lui corriger, alors, cela devient pour lui

un complexe. Le plus difficile pour l'enfant dyslexique est de s'insérer dans la vie scolaire, comme on l'a pu voir dans la télévision ou bien dans les réseaux sociaux ces dernières années, le harcèlement scolaire est de plus en plus propagé, les enfants ont tendance à se moquer des autres camarades, alors, une personne atteinte de troubles de lecture ou d'écriture a toujours peur qu'on se moque de son langage ou bien de son écriture, elle se sent inférieur aux autres.

3.3.8. Le lien entre les conditions sociales et la dyslexie :

- **Question posée :**

Selon votre avis professionnel, la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 11 : La catégorie sociale et la dyslexie

Ortho n°1	Ortho n°2
Oui, leur prise en charge demande des efforts intenses. Ils ont besoin d'être quotidiennement encourager.	Oui, la catégorie sociale est importante de tous les côtés, si un enfant souffre depuis son enfance des problèmes familiaux cela peut ruiner sa psychologie et peut être la cause de ces troubles langagières. Il y a aussi la prise en charge de ses enfants, si les parents ou bien son entourage ne le prenne pas en charge et néglige son problème, il ne va jamais pouvoir gérer ses troubles.

- **Commentaire :**

La lecture de ce tableau ; nous montre que les conditions sociales ont un rôle très important dans la dyslexie. Le premier orthophoniste déclare que la prise en charge des enfants dyslexiques demande des efforts intenses. Ils ont besoin d'être quotidiennement encourager c'est-à-dire que si les parents de ces enfants les négligent, ils ne vont jamais surmonter leurs troubles du langage.

Tandis que le deuxième orthophoniste affirme que la catégorie sociale est importante de tous les côtés c'est-à-dire que les problèmes familiaux influencent sur la psychologie de

l'enfant. Michel Habib (1997 :19-20) avance l'idée que « la dyslexie est une maladie et la compare à la migraine, en disant que la première est fréquente chez les garçons et, que la deuxième est fréquente chez les filles [...] la dyslexie est une particularité du cerveau³⁰ ».

L'enfant dyslexique fait face aux problèmes sociaux et attrape la maladie de la dyslexie. Aussi, la catégorie sociale est importante du côté de la prise en charge de ses enfants car ils ont besoin des efforts intenses, ils demandent beaucoup de patience et d'encouragement pour faire face à leur maladie. Si les parents de ses enfants ou leurs entourages ne s'occupaient pas d'eux, ils ne pourront jamais surmonter ses troubles de lecture ou bien d'écriture.

3.3.9. La négligence des parents envers la dyslexie :

- **Question posée :**

Selon vous, les parents donnent-ils de l'importance à ce problème ou ils le négligent ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 12 : La négligence de la dyslexie.

Ortho n°1	Ortho n°2
Oui de plus en plus.	Je dirai 20% des parents donnent de l'importance à la dyslexie et 80% le négligent.

- **Commentaire :**

En interprétant les résultats ci-haut et en faisant nos recherches, nous comprenons qu'il y a des parents qui donnent de l'importance à la maladie de la dyslexie mais il y a aussi ceux qui la négligent.

Selon l'avis du premier orthophoniste, les parents donnent de plus en plus de l'importance à la dyslexie. Auparavant, la dyslexie n'était pas une maladie assez connue sauf chez les orthophonistes et les psychologues mais dernièrement la dyslexie s'est propagée et devenue connue chez la plupart des êtres humains. « Ce serait l'ophtalmologue allemand Oswald Berkhan qui aurait décrit pour la première fois la dyslexie en 1881. La dénomination du trouble est effectuée 6 ans plus tard par Rudolf Berlin³¹. ». Pour le deuxième orthophoniste,

³⁰ Michel Habib (1997 :19-20)

³¹ <https://lexilife.com/fr/blog/histoire-dyslexie-n33>

il a déclaré que 20% des parents donnent de l'importance à la dyslexie mais 80% d'entre eux la négligent.

Un enfant dyslexique présente un retard significatif de l'apprentissage de la lecture comparé à des enfants de sa classe d'âge. Il a de grandes difficultés à identifier les mots, ce qui rend la lecture et l'orthographe imprécises.³² C'est pour cela que les parents ne doivent pas négliger cette maladie pour ne pas ruiner à la vie scolaire de leur enfant.

3.3.10. L'importance de la présence des membres de la famille des enfants dyslexiques pendant la séance d'orthophonie :

- **Questions posées :**
 - ✓ Vous arrive-il d'accueillir le/les parent(s) ou d'autres personnes responsables légales des enfants (autres membres de la famille, tuteurs...etc.) pendant les séances d'orthophonie ?
 - ✓ Si c'est oui pourquoi si c'est non pourquoi ?
- **Résultats obtenus :**

Tableau 13 : la présence des membres de la famille de l'enfant dyslexique pendant la séance d'orthophonie.

	Ortho n°1	Ortho n°2
Question n°1	Oui	Oui
Question n°2	Pour les aider dans leur travail quotidien à la maison.	Pour que l'enfant se sente à l'aise et en sécurité si la personne qui connaît est présente avec lui et aussi pour que la personne apprend comment faire afin de l'aider à la maison.

- **Commentaire :**

Tels que nous pouvons le constater à travers ses réponses, durant une séance d'orthophonie, la présence des parents ou des autres membres de la famille des enfants dyslexiques est important. Dans le premier lieu, l'enfant se sent en sécurité en trouvant une

³² <https://sante.lefigaro.fr/sante/maladie/dyslexie/ce-que-je-ressens>

personne de ses proches à ses côtés et se concentrera pendant la séance, car il est important que l'aide débute rapidement et qu'elle soit soutenue pour augmenter les chances de se débarrasser de ses problèmes.

D'autre lieu, quand un membre de la famille est présent durant la séance d'orthophonie, il apprend comment l'orthophoniste se comporte avec le patient alors il peut offrir un très grand aide à cet enfant dans la maison durant leur travail quotidien.

3.3.11. Les comportements des parents face à la dyslexie :

- **Question posée :**

Quels sont les comportements que doivent utiliser les parents avec leurs enfants dyslexiques ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 14 : Les comportements des parents avec les enfants dyslexiques

Ortho n°1	Ortho n°2
Une patience absolue et des encouragements permanents.	Ils doivent être très patients et courageux pour qu'ils arrivent à aider et à encourager leurs enfants.

- **Commentaire :**

Il ressort de ses résultats que la majorité des orthophonistes conseillent les parents des enfants dyslexiques d'être patients.

Dans le cas des parents ayant des enfants dyslexiques, ils peuvent avoir un sentiment de culpabilité de peur qu'ils n'arrivent pas à aider ces derniers ; voici un message d'une maman de trois enfants, dont deux garçons dyslexiques âgés de 13 et 12 ans ; « Parents d'enfants dyslexiques, nous sommes frappés de plein fouet par la culpabilité. Le sentiment de ne pas avoir fait tout ce qu'il fallait. De ne pas être assez disponibles. De ne pas pouvoir tout gérer. Et surtout, de ne pas réussir à leur épargner l'échec scolaire qui a été inévitable dans notre situation. C'est un combat permanent. Nous avons l'impression d'avoir beaucoup contribué à leur souffrance. Nous ne les avons compris que tardivement. Nous avons réagi avec les moyens du bord, dans l'ignorance la plus totale. Aujourd'hui encore, il est difficile de ne pas nous laisser

emporter par tout cela, par nos émotions, nos croyances, nos peurs, nos idées reçues...»³³. Cette maman éprouve un sentiment de culpabilité car elle n'arrivait pas à aider et à faire assez avec ses enfants c'est pour cela que les orthophonistes nous conseillent d'être patients.

3.3.12. Des conseils pour aider les enfants dyslexiques :

- **Question posée :**

Quels sont les conseils que vous donnez aux parents, aux instances scolaires pour aider ces enfants dyslexiques ?

- **Résultats obtenus :**

Tableau 15 : Des conseils pour aider les enfants dyslexiques

Ortho n°1	Ortho n°2
<ul style="list-style-type: none"> - aménagement d'un espace de travail calme et d'un supplémentaire pour les évaluations, possibilités d'enregistrer les cours. - Encourager les activités que l'enfant aime. - Encourager l'écoute du livre audio comme alter motive à la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lisez à haute voix des paragraphes ou des pages d'un livre ou d'un magazine, demandez ensuite à votre enfant de lire à haute voix le paragraphe ou la page suivante, et ainsi de suite. Le défi de décoder les mots et de comprendre le sens du texte sera partagé entre vous. - Abonnez-vous à la bibliothèque pour votre enfant et allez-y régulièrement. - Encouragez vos enfants à écouter des livres électroniques afin qu'ils puissent entendre un nouveau vocabulaire et une structure de phrase plus littéraire. - Créez des moments de « lecture » enrichissants. - Lorsque vous vous verrez lire des romans, des magazines, etc., votre

³³ <https://www.psychologies.com/Famille/Enfants/Apprentissage/Articles-et-Dossiers/Etre-parent-d-un-enfant-dyslexique>

	<p>enfant comprendra que la lecture peut être amusante.</p> <ul style="list-style-type: none">- Jouez à des jeux qui nécessitent des lettres (comme Scrabble, jeux de mots) <p>Cuisinez avec vos enfants et faites-leur lire la recette à haute voix.</p> <ul style="list-style-type: none">- Encouragez votre enfant à écrire en laissant un message, en dressant une liste de courses ou en utilisant des SMS pour transmettre des informations.- Créez et illustrez des dessins animés avec vos enfants.- Amusez-vous à jouer au karaoké.
--	--

- **Commentaire :**

Vous trouvez dans les résultats ci-haut quelques conseils qui peuvent vous aider à vous faire face à la dyslexie.

« La dyslexie est un handicap sérieux pour l'acquisition de la lecture ³⁴ ». Les enfants dyslexiques ne peuvent pas segmenter correctement le langage. L'enfant se retrouve vraiment perdu dans la nébuleuse des sons et des symboles, perdu dans les règles de la grammaire.

C'est pour cela qu'on a demandé aux orthophonistes dans le questionnaire et pendant l'entretien de donner quelques conseils aux parents et aux instances scolaires pour aider les enfants dyslexiques. La maison et l'école sont les deux endroits où l'enfant apprend et communique et passe le plus de temps. Alors, c'est le devoir de chaque parent ou enseignant de connaître la dyslexie et les remèdes qui peuvent aider ces enfants à surpasser cette maladie.

³⁴ Article dans le revue « le journal des femmes Santé » sante.journaldesfemmes.fr

3.4. Analyse du quatrième corpus : les questionnaires des enseignants du collège de Naceria (Bejaia)

Lors du recueil des réponses des enseignants aux questionnaires nous relevons :

A la question :

Avez-vous des élèves qui ont des difficultés à lire un texte ? Avez-vous des élèves qui ont des difficultés majeures à écrire ?

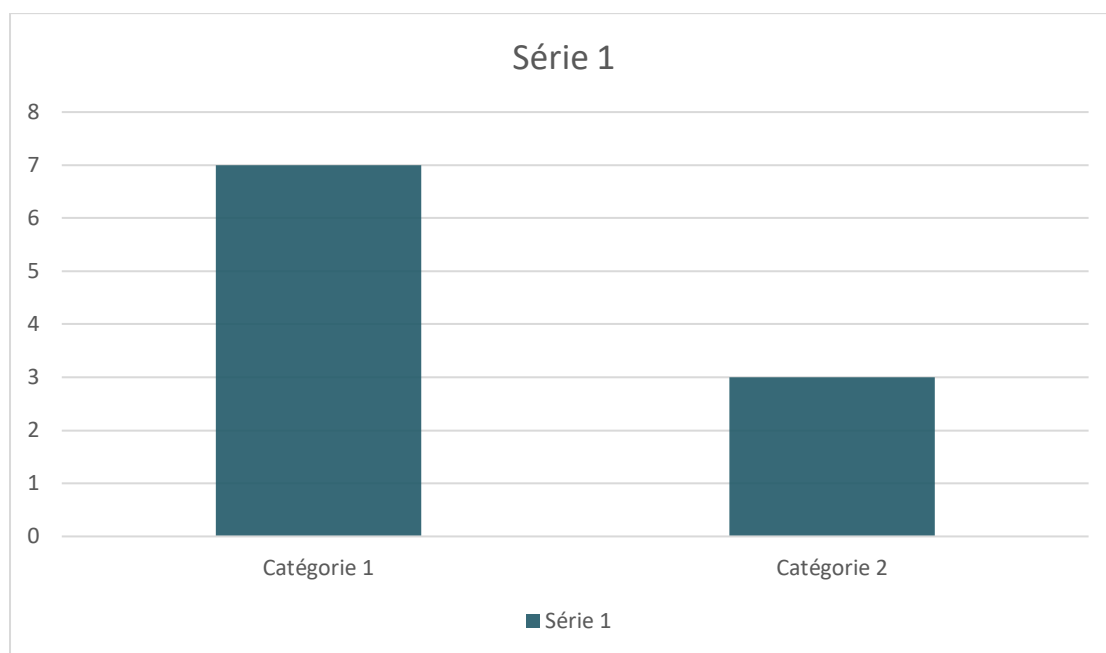


Figure 2 : La difficulté de la production et de la compréhension du langage

Dix enseignants ont répondu aux questions suivantes :

- Avez-vous des élèves qui ont des difficultés à lire un texte ?
- Avez-vous des élèves qui ont des difficultés majeures à écrire ?

La catégorie 1 est la réponse « oui » à cette question et la deuxième catégorie est la réponse « non ». De ce fait on remarque qu'il y a un nombre élevé des élèves qui ont des difficultés à lire et à écrire.

On a aussi des réponses à notre question à propos de l'échec scolaire :

- Est-ce que ce problème est l'une des causes de l'échec scolaire chez cette frange de la société ?

Les réponses étaient comme suit :

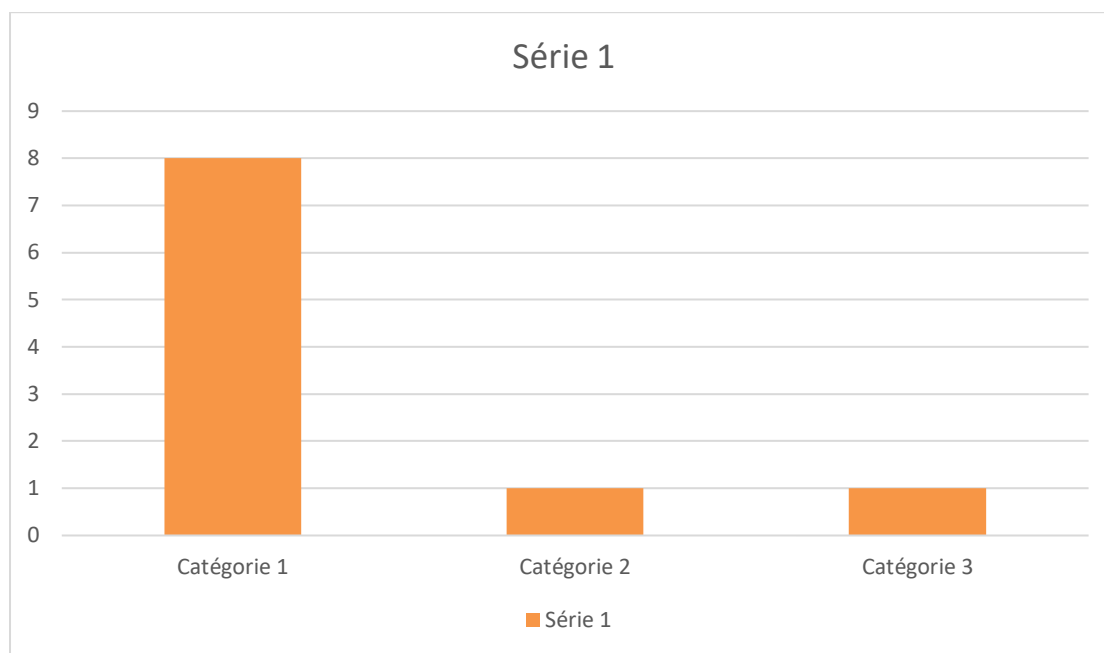


Figure 3 : La dyslexie cause l'échec scolaire.

La première catégorie est la réponse « oui » à cette question,

La deuxième catégorie est la réponse « non » et la troisième catégorie est la réponse « autre » à cette question, à partir de ces questionnaires. On remarque que la plupart des causes de l'échec scolaire est dû à la dyslexie. La majorité des enseignants on assurer que la dyslexie est l'une des causes de l'échec scolaire car les enfants dyslexiques ont besoin de beaucoup de patience et de temps afin de comprendre et d'apprendre, tandis que dans les écoles algériennes on ne donne pas trop d'importance à ce phénomène alors on dit que l'échec scolaire est causé par la dyslexie.

On a posé également une question qui est en relation avec le FLE :

- Les élèves atteints de dyslexie ont-ils des problèmes particuliers dans l'apprentissage du français ?

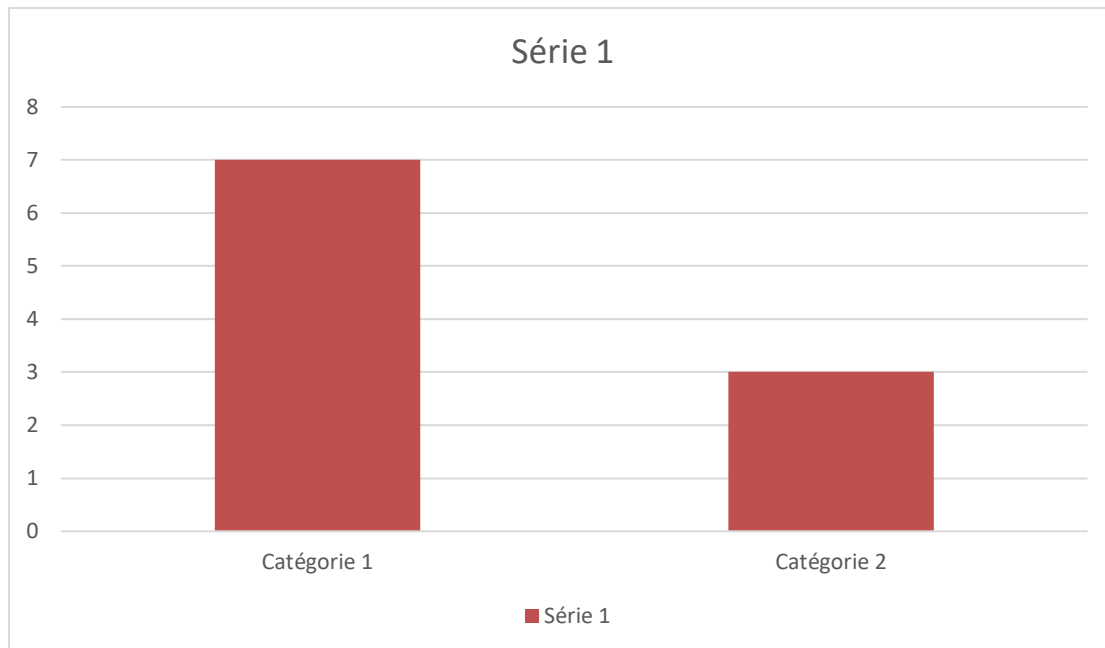


Figure 4 : L'apprentissage du Français langue étrangère chez les enfants dyslexiques.

Les réponses étaient du même pourcentage que la première question :

La première catégorie c'est le « oui » et la deuxième catégorie est le « non » à la même question. De ce fait on observe que la dyslexie touche à l'apprentissage du FLE. 7 sur 10 personnes ont confirmé que les élèves atteints de dyslexie ont des problèmes particuliers dans l'apprentissage du français langue étrangère. Les apprenants du FLE qui portent des troubles du langage rendent les apprentissages plus compliqués. Les apprenants Dys vont devoir alors construire des stratégies d'apprentissages différentes par rapport à leur langue maternelle car c'est plus facile d'apprendre une langue maternelle que la langue étrangère.

Maintenant, on va analyser les réponses des enseignants à la question qui nous intéresse dans ce chapitre qui est :

- Ces élèves ont-ils du mal à s'insérer dans le milieu scolaire ?

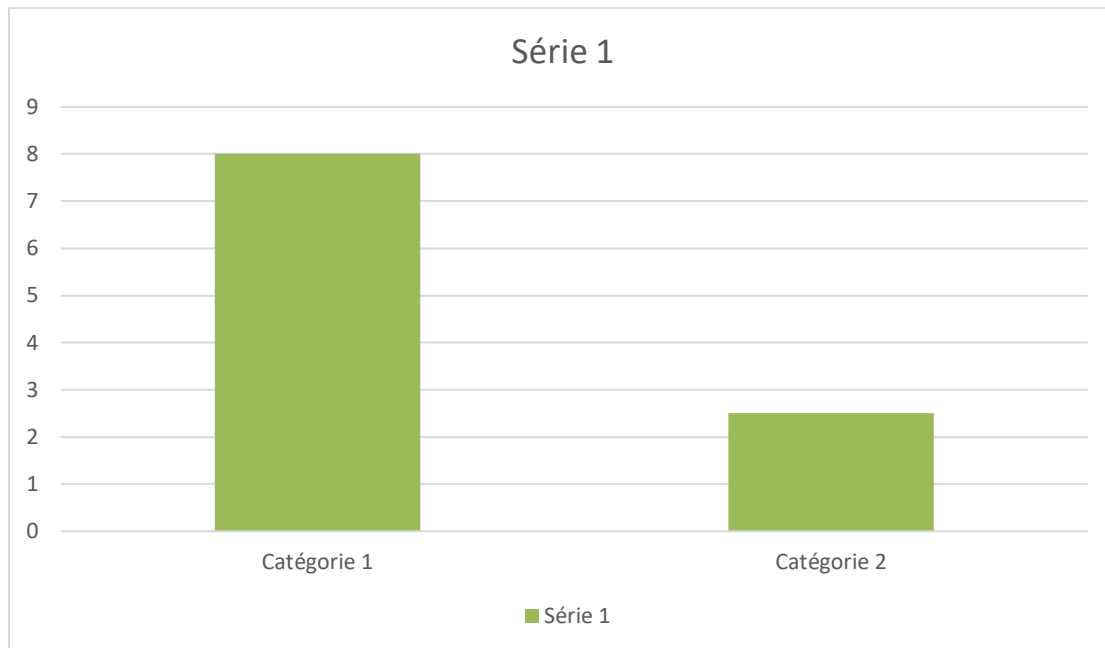


Figure 5 : Les difficultés d’insertion des enfants dyslexiques dans le milieu scolaire.

Nous avons « oui » pour la première catégorie. Huit personnes sur 10 et deux ont répondu par non.

La plupart des enseignants trouvent que les enfants dyslexiques ont du mal à s’insérer dans le milieu scolaire. Premièrement ses enfants ont un complexe à cause de leurs difficultés à lire ou à écrire, ils se sentent inférieurs aux autres. Deuxièmement, ses derniers subissent du harcèlement car on rigole de leur façon d’écrire ou de leur façon de mal prononcer les lettres, les autres élèves se moquent d’eux alors ses enfants ont un très grand mal de s’intégrer dans ce milieu scolaire.

Pour les deux questions suivantes :

- Utilisez-vous une méthode d’enseignement particulière avec ces élèves ?
- Selon votre avis de professionnel, la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?

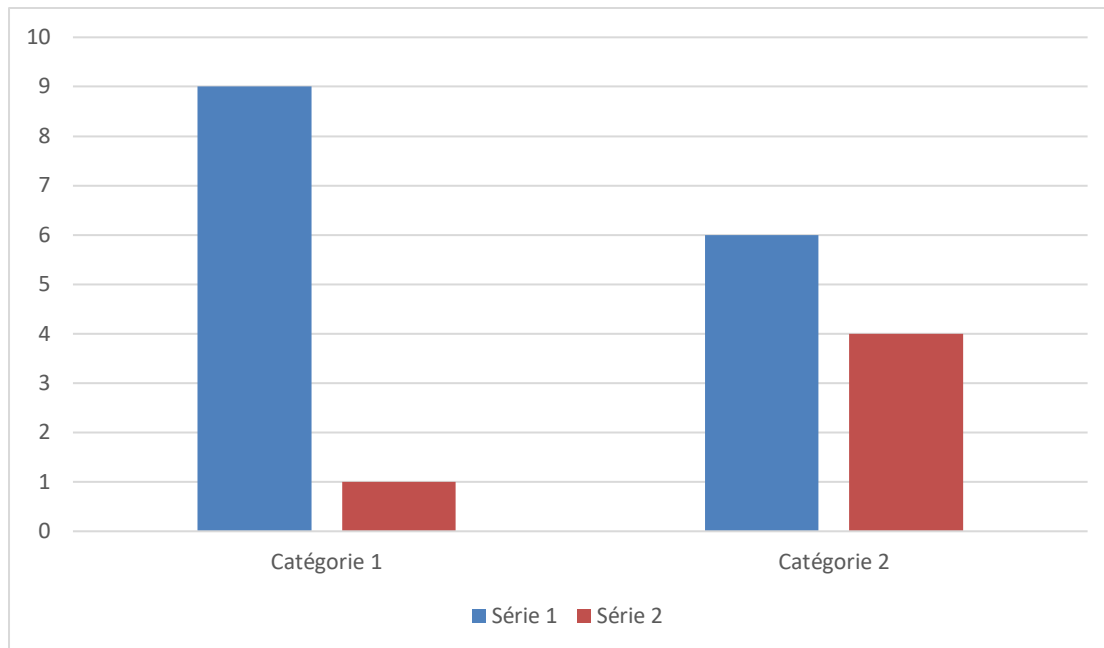


Figure 6 : Le comportement des enseignants envers les enfants dyslexiques et le rapport de la catégorie sociale avec cette pathologie.

Les réponses à la première question qui est dans la première série,

On a eu 9 « non » en bleu et un seul « oui » en orange. Alors, on constate que les enseignants ne prennent pas en charge d'une manière particulière les élèves dyslexiques. Les enseignants font leurs cours et expliquent les leçons mais un enfant dyslexique a besoin d'une prise en charge particulière car ce dernier est très long dans l'écriture et dans la compréhension.

Pour la deuxième question, on a quatre « oui » en orange et six « non » en bleu, dans ce cas la dyslexie n'est pas toujours à cause d'une catégorie sociale précise mais tout dépend des cas. La dyslexie peut être causée par un déficit intellectuel ou sensoriel, ou à cause d'un désavantage social (condition social, dysfonctionnement familial ...etc.) il peut être aussi héréditaire.

Enfin, pour les deux dernières questions :

- Pensez-vous que les parents négligent ce problème de dyslexie ?
- Selon vous, la dyslexie doit-elle être soignée ?

On a les réponses suivantes :

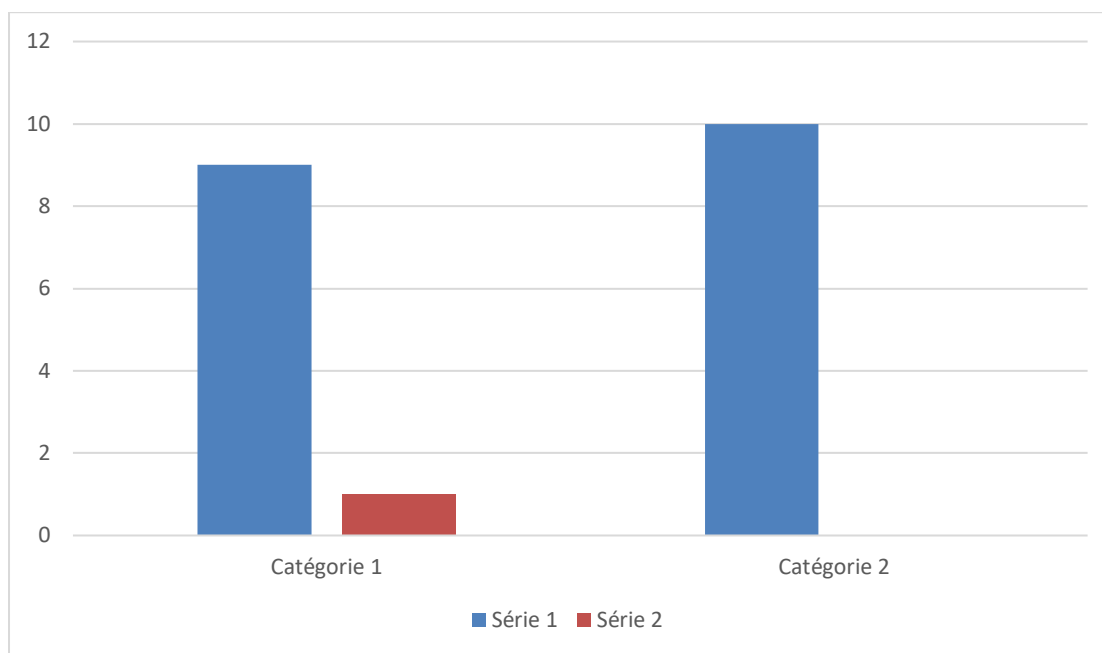


Figure 7 : La négligence des parents et les solutions de cette pathologie

À propos de la première question, les réponses étaient de neuf « oui » en bleu pour la négligence des parents et un seul « non » en orange. Les enseignants affirment que la plupart des parents négligent ce problème de dyslexie, il y a ceux qui sont contre les psychologues car pour lui quand quelqu'un part chez un psychologue cela veut dire qu'il est malade mentalement et il y a ceux qui ne donnent pas de l'importance à ce problème alors leur enfant rencontre beaucoup de difficultés dans leur vie sociale et scolaire.

A la deuxième question, toutes les réponses des enseignants sont « oui » en bleu (dans l'histogramme) et aucun « non ». La dyslexie doit être soignée selon les enseignants. Les enfants dyslexiques ont besoin de voir un psychologue et un orthophoniste afin de les aider à améliorer leur écriture et leur lecture.

Alors on déduit que la dyslexie est un problème qui doit être soigné selon ces enseignants.

Dans les réponses trouvées dans nos questionnaires distribués aux enseignants, on a remarqué que la dyslexie est un problème assez courant dans cette école, et la plupart des enseignants n'adoptent aucune méthode spécifique pour aider ses enfants à mieux apprendre et comprendre vu que ce problème a besoin de beaucoup de patience et de répétition.

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté et analysé les données des quatre corpus collectés. Les écrits et les paroles du cas enfantin nous ont permis de voir comment se présente la dyslexie et les difficultés que rencontrent ses enfants pendant leur lecture et leur écriture. Les deux entretiens avec les orthophonistes nous ont permis de comprendre le problème de la dyslexie et comment se fait l'acquisition, l'apprentissage et la production du langage chez les enfants dyslexiques et c'est quoi les causes et les conséquences de ce problème, et les questionnaires des enseignants, nous aide à comprendre la difficulté d'insertion des enfants dyslexiques dans les écoles publiques algériennes. Les questionnaires nous ont permis de voir la prise en charge des enseignants avec ces enfants et les difficultés d'insertion scolaire que vivent ces derniers. À partir des résultats obtenus, nous avons conclu que la dyslexie est un problème assez courant qui empêche les enfants d'acquérir facilement la lecture et l'écriture. Le rôle des orthophonistes dans cette situation est primordial, ils prennent en charge la réhabilitation des lettres orales ou écrites du langage.

En effet, les enfants dyslexiques présentent un retard d'acquisition du langage important, tant en compréhension qu'en production, et cela implique des difficultés sur le plan lexical, morphosyntaxique et sémantique. L'apprentissage de la production orale et écrite chez les enfants dyslexiques prennent énormément de temps et nécessite beaucoup d'attentions de la part des parents, de la famille et de l'environnement qui les entourent. Les orthophonistes les prennent en charge afin de leur assurer le confort et de les exercer afin d'améliorer leurs troubles. Certains enfants dyslexiques vivent mal leur handicap, ce qui interfère l'intégration sociale et scolaire.

Conclusion générale

Ce modeste travail avait pour ambition de mener une étude psycholinguistique sur l'acquisition et le dysfonctionnement du langage chez les enfants porteurs de troubles du langage. Notre recherche s'est attachée à mettre en lumière certaines spécificités relatives à l'acquisition du langage et les dysfonctionnements linguistiques qu'ils peuvent y avoir chez les enfants dyslexiques.

Nous avons tenté d'apporter des réponses à notre problématique. Pour ce faire, nous avons collecté des données qui nous ont permis d'examiner le phénomène des troubles du langage chez les enfants dyslexiques.

Nous avons ainsi pu comprendre que le retard de l'acquisition du langage chez les enfants est dû aux différents types « Dys » qui donnent accès au dysfonctionnement langagier et au trouble du langage. Néanmoins, les résultats obtenus ont montré que les enfants dyslexiques peuvent être confrontés à des problèmes de lecture et d'écriture car ces enfants n'acquièrent pas le langage comme les enfants normaux. En effet, le succès de combattre ce handicap dépend de l'âge de son rétablissement et de la prise en charge des parents et des orthophonistes.

Quand il s'agit d'un enfant dyslexique, le diagnostic peut toucher toutes les catégories sociales et peut provoquer des handicaps dans l'insertion sociale des patients dans la vie en société. Dans ce cas, l'enfant sera confronté au retard d'acquisition du langage et cela engendra des conséquences cruciales sur la perception et la production du langage. Les enfants dyslexiques souffrent du retard de la parole et de l'écriture et cela engendre des difficultés dans leurs parcours scolaires. Ils s'avèrent que les enfants porteurs de trouble du langage précisément la dyslexie ne disposent généralement pas des capacités nécessaires dans les écoles publiques algériennes, car ces dernières ne donnent pas d'importance à ce handicap et cela cause pour ses pauvres enfants un échec scolaire. Par ailleurs, ces enfants peuvent omettre des sons, inverser la séquence des sons à l'intérieur d'un mot et même changer un son pour un autre. Ils rencontrent également des manques de facilités lors de l'apprentissage de la compréhension et de la production orale et écrite sur le plan sémantique, lexical et morphosyntaxique. Ces troubles du langage ont aussi un impact important sur l'intégration sociale et scolaire des enfants dyslexiques.

D'un point de vue orthophoniste, les enfants porteurs de troubles du langage ne disposent pas d'un état d'esprit sain, à cause des répercussions que le handicap de dyslexie a

sur le développement personnel. Ces enfants souffrent de certaines difficultés à reconnaître les mots. En lisant, ils oublient parfois les lettres, les inversent ou les remplacent par d'autres sans faire exprès, ce qui nuit à la vitesse et la précision de sa lecture et de son écriture. Alors, ils se sentent inférieurs aux autres et n'arrivent pas à se faire confiance en soi. Dans cette situation, la prise en charge psychologique et orthophoniste sont très importantes, ainsi que le soutien familial et l'intervention de l'environnement.

Nous tenons à rappeler que l'acquisition et les dysfonctionnements du langage chez les enfants porteurs des troubles du langage plus précisément la dyslexie n'est pas largement connue dans notre société. Il serait donc intéressant de parler plus de ce handicap et de faire plus de recherche sur d'autres cas afin de mieux connaître les troubles du langage en Algérie et plus précisément dans les écoles publiques algériennes afin de donner plus d'importance aux enfants dyslexiques qui ont besoin de beaucoup de patience et de temps pour réussir à mieux lire et écrire. La dyslexie est un handicap négligé par les parents et l'ensemble des enseignants or que ce dernier, il lui faut une prise en charge orthophoniste et familial afin de l'aider à surmonter peu à peu ses troubles.

Notre travail de recherche étudie un cas d'un collégien de 13 an atteint de dyslexie et négliger par ses parents et son environnement. On élabore les symptômes, les causes et conséquences de ce handicap, nous avons essayé de trouver quelques solutions durant notre enquête afin de permettre à ces enfants de réussir dans leur vie sociale et scolaire. Pour finir, notre recherche se voulait principalement psycholinguistique, mais il serait également intéressant de traiter la situation langagière de ces enfants dans une perspective didactique et linguistique, sur le plan lexical et morphosyntaxe, afin de réaliser une étude plus spécifique.

Liste Bibliographique

Ouvrages :

- BESSAI Rachid, « Accès à la scolarité des personnes à besoins spécifiques en Algérie »
- BENAZOUZ Nadjiba, « Psycholinguistique », p. 07
- BENBAKRETI Houcine, thèse de doctorat, « L'effet de la sollicitation dans l'amélioration des performances en lecture chez l'enfant dyslexique au cours de son apprentissage d'une langue étrangère », université d'Oran.
- BENVENISTE Emile, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1964, p375.
- BRIN Frédérique, et Al, Dictionnaire d'orthophonie, Paris, Ortho, 2004.
- CARON Jean, Précis de psycholinguistique, Paris, Edition Quadrige / PUF, 2008.
- CHOKRON Sylvie. (2010). Approche neuropsychologique des troubles des apprentissages. In S. CHOKRON (coord.)
- CHRISTOPHE Anne, DAUTRICHE Isabelle, « DÉBUTS DE L'ACQUISITION DU LANGAGE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 14 juin 2021.
- COQUET Françoise, Troubles du langage oral chez l'enfant et l'adolescent, Isbergues, Edition Ortho, 2004.
- CRAHAY Marcel (2007). Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? Bruxelles : De Boeck
- Dahmoune Shafira, Evaluation du langage oral chez l'enfant : Orthophonie, Paris, Edition De BoeckSupérieur, 2016, p16.
- DEMONT Elisabeth et METZ-LUTZ Marie-Noelle, l'acquisition du langage et ses troubles.
- DESSALLES Jean-Louis, Aux origines du langage, Paris, Hermès Science Publications, 2000.
- Dictionnaire Larousse.
- DUBOIS Jean, Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, PUF, 1994.
- Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Edition du Seuil, 1972, p92.
- DUMEZ Hervé, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », in : Le Libellio, n°4, 2011, p. 47
- FOMBONNE Odile (2007). Comment les dyslexies s'éclairent de la pratique analytique. La revue lacanienne [en ligne], n°2, p.51-63 [réf. du 5 février 2011].

- GUIDETTI Michèle, TOURETTE Catherine, Handicaps et développement psychologique de l'enfant, Paris, Armand Colin, 2014.
- HADDADI Mabrouka, DJELILI Zineb, Mémoire de master, « Troubles de la parole des enfants autistes de la wilaya de Bejaia au sein de l'association « d'un monde à un autre », Université de Bejaia, 2018.
- HAMADI Zohra, mémoire de master, « Les erreurs de la prononciation chez les apprenants de 4^{ème} et 5^{ème} année primaire », université de Mostaganem.
- IBETIOUANE Rachida née SFACENE, mémoire de magistère, intitulé : " Étude du français langue première chez des enfants en période préscolaire dans un milieu plurilingue" Mémoire soutenu le 24/02/2009, Université Mira Abderrahmane, Bejaia
Isbergues, Edition Ortho, 2004.
- JOHNSTON Judith, « Facteurs qui influencent le développement du langage », 2010.
- JOVIC Ljiljana, « Méthodologie de la recherche, l'entretien de recherche », in : Recherche en soins infirmiers, N°9, 1987.
- KREMER Jean-Marc, L'orthophonie en France, Paris, Puf, 2016.
- KREMER Jean-Marc, L'orthophonie en France, Paris, Puf, 2016.
- KROTENBERG Alain, LAMBERT Eric, « Chapitre II. Les troubles du comportement : un terme générique pour désigner des situations très variées », 2012, disponible sur : <https://www.cairn.info/scolarité-et-troubles-ducomportement--9782353711406-page-53.htm> (consulté le 12 mai 2020).
- MARTINEZ Pierre, La didactique des langues étrangères, Paris, Puf, 2011.
- Martinez Pierre, La didactique des langues étrangères, Paris, Puf, 2011, p. 09.
- Michel Habib, la dyslexie : le cerveau singulier, 1997, page153
- MORTUREUX Marie Françoise, 1997, La lexicologie entre langue et discours, SEDES.
- Mortureux Marie Françoise, 1997, La lexicologie entre langue et discours, SEDES,
- Mounin Georges, Dictionnaire de linguistique, Paris, Edition le harmattan, 1993, p293.
- Neveu Franck, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand-Colin, 2011, pp 278. 341.
- NEVEU Franck, Dictionnaire des sciences du langage, Paris, Armand-Colin, 2011.
- Organisation Mondiale de la santé
- SLAMA-CAZACU Tatiana, La psycholinguistique, Paris, Armand-Colin, 1972.
- SYLVAIN Coulange, Remédiation phonétique et phonologique en FLE par une approche multimodale chez les apprenants japonophones.

Webographie :

- https://www.univ-eloued.dz/images/adab/ihtkh/%D8%AE%D8%A7%D8%B1%D8%AC_%D8%AC%D8%A7%D9%85%D8%B9%D8%A9_%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%A7%D8%AF%D9%8A/Acc%C3%A8s_%C3%A0_la_scolarit%C3%A9_des_personnes_%C3%A0_besoins_sp%C3%A9cifiques_en_Alg%C3%A9rie.pdf (consulté le 10 mai 2020).
- <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/le-changement-linguistique/le-langage-en-construction-s>
- <https://carnets2psycho.net/dico/sens-de-psycholinguistique.html>
- <https://la-philosophie.com/le-behaviorisme-definition>
- <https://orthophonie.ooreka.fr/comprendre/trouble-langage>
- <https://slpemad.files.wordpress.com/2015/04/chap1998b.pdf>
- <https://www.marianne.net/societe/sante/surdoues-hyperactifs-autistes-comment-la-societe-et-la-science-prennent-en-charge-les-n>
- <https://www.techno-science.net/definition/10716.html>
- <https://www.cairn.info/revue-le-carnet-psy-htm>
- <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01387387/document>
- BENAZOUZ Nadjiba, « Psycholinguistique », disponible sur : http://univ-biskra.dz/sites/fll/images/benazzouz_hamel/Pshycolinguistique%20me%20LMD.pdf (consulté le 23 janvier 2019).
- BURSZTEJN Claude, AUSSILLOUX Charles, « Développement normal du langage et ses troubles », disponible sur : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/08.modul_transdis_umvf-3.pdf (consulté le 29 janvier 2020).
- BAEKELAND Charles, « Une brève psychologie de l'estime de soi », 2014, disponible sur : <https://www.consultabaekeland.com/p/fr/psychanalyste-madridblog/une-breve-psychologie-de-lestime-de-soi.php> (consulté le 12 mai 2020).

Liste des schémas

SCHEMA N° 1 : COMMUNICATION DE JACOBSON.....	16
--	----

Liste des figures

FIGURE 1 : LE MODELE DE VOIES DIRECTES ET INDIRECTES DE LECTURE ET D'ECRITURE (D'APRES ELLIS ET YOUNG 1986).....	30
FIGURE 2 : LA DIFFICULTE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMPREHENSION DU LANGAGE.....	64
FIGURE 3 : LA DYSLEXIE CAUSE L'ECHEC SCOLAIRE.	65
FIGURE 4 : L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE CHEZ LES ENFANTS DYSLEXIQUES.....	66
FIGURE 5 : LES DIFFICULTES D'INSERTION DES ENFANTS DYSLEXIQUES DANS LE MILIEU SCOLAIRE.	67
FIGURE 6 : LE COMPORTEMENT DES ENSEIGNANTS ENVERS LES ENFANTS DYSLEXIQUES ET LE RAPPORT DE LA CATEGORIE SOCIALE AVEC CETTE PATHOLOGIE.....	68
FIGURE 7 : LA NEGLIGENCE DES PARENTS ET LES SOLUTIONS DE CETTE PATHOLOGIE	69

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : EXEMPLES D'ENONCES DE DEUX MOTS.....	20
TABLEAU 2 : EXEMPLE DE REGLE PERMETTANT LA CREATION D'ENONCE.	22
TABLEAU 3 : RETARD DE L'ACQUISITION DU LANGAGE.....	23
TABLEAU 4 : LES DIFFERENTS SYMPTOMES DE LA DYSLEXIE.	51
TABLEAU 5 : L'EXPERIENCE DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DYSLEXIQUES CHEZ LES ORTHOPHONISTES	52
TABLEAU 6 : LA DIFFICULTE DU PARLER.	53
TABLEAU 7 : LES DIFFICULTES ET LA CONFUSION DE LA LECTURE ET L'ECRITURE DES DYSLEXIQUES.	54
TABLEAU 8 : LA REEDUCATION DYSLEXIQUE.	55
TABLEAU 9 : LE COMPORTEMENT PARTICULIER VIS-A-VIS DES ENFANTS DYSLEXIQUES	56
TABLEAU 10 : LA DIFFICULTE D'INSERTION DES ENFANTS DYSLEXIQUES.....	57
TABLEAU 11 : LA CATEGORIE SOCIALE ET LA DYSLEXIE	58
TABLEAU 12 : LA NEGLIGENCE DE LA DYSLEXIE.	59
TABLEAU 13 : LA PRESENCE DES MEMBRES DE LA FAMILLE DE L'ENFANT DYSLEXIQUE PENDANT LA SEANCE D'ORTHOPHONIE.....	60
TABLEAU 14 : LES COMPORTEMENTS DES PARENTS AVEC LES ENFANTS DYSLEXIQUES	61
TABLEAU 15 : DES CONSEILS POUR AIDER LES ENFANTS DYSLEXIQUES	62

Annexes

Annexe 1 : les copies des examens d'un enfant dyslexique.

7- Retrouve dans le texte le contraire des mots suivants :

- a- malheureux =/= heureux
- b- lentement =/= rapidement
- c- horrible =/= beau

8- Relève dans le texte :

- a- (02) mots de la même famille : 1
magique Magie
- b- (01) vocabulaire de merveilleux magique

9- Conjugue les verbes entre parenthèses à l'imparfait de l'indicatif :

- a- L'oiseau (encourager) encourageait Sammy ;
- b- Ils (avancer) avançaient prudemment ;
- c- Vous (crier) criiez de peur ;
- d- Les enfants (finir) finissaient la lecture du conte ;

10- Réécris la phrase en commençant par :

- Sarah était une courageuse petite fille.
- Sammy était un courageux petit garçon.

II / Production écrite :

➤ Complète le texte suivant par les mots ci-dessous : (attention à l'orthographe !)

(un jour _ bonnet _ il était une fois _ fille _ appelait _ rouge)

Il était une fois une petite fille si jolie et si gentille
que tout le monde l'aimait. On l' appelait le petit chaperon rouge car
elle portait toujours un bonnet rouge que sa grand-mère lui a donné.

..... Un jour elle rendit visite à sa grand-mère (...).

Bon courage mes enfants !

Annexe 2 : La dictée d'un enfant dyslexique

La dictée

Le corbeau et le renard.

Maitre ! K orbeau, sur un arbre perché,
T'aurais en son bec un fromage,
Maitre Renard, par l'odeur alicée,
lui tint un peu pris de langage :
Et bonjour, Monsieur du K orbeau,
quel vous êtes joli ! quel vous me semblez,
beau vous mentir, si votre ramage
se rapporte à votre plumage,
vous êtes le plumage.
vous êtes le finet des oses de ce 5 ans.

Annexe 3 : Les paroles de l'enfant dyslexique

Enquêteuse : « Bonjour, je vais te dire des mots et répètes les après moi, d'accord »

Enfant dyslexique : « D'accord »

Enquêteuse : « Un cartable »

Enfant dyslexique : « un carcable »

Enquêteuse : « un bateau »

Enfant dyslexique : « un tabeau »

Enquêteuse : « escalade »

Enfant dyslexique : « escacade »

Enquêteuse : « montagne »

Enfant dyslexique : « montane »

Enquêteuse : « merci, c'est l'heure d'aller à l'école »

Enfant dyslexique : « de rien »

Annexe 4 : Le questionnaire avec le premier orthophoniste

Cette enquête a pour but de préciser la place que les orthophonistes accordent aux parents, lors des prises en charge de leurs enfants de 8 à 13 ans présentant des troubles dyslexiques.

Vos réponses seront traitées anonymement et ne serviront qu'à des fins scientifiques.

Merci pour votre temps

De quel centre de formation au certificat de capacité d'orthophoniste (CCO) êtes-vous diplômé ?

..... Faculté d'Alger

En quelle année avez-vous obtenu votre CCO ?

..... 1994

Vous êtes :

- Un homme
 Une femme

C'est quoi la dyslexie ?

... la dyslexie est une sorte de trouble et de difficultés d'apprentissage d'origine neurologique. L'enfant qui souffre d'une dyslexie présente la difficulté à décoder des mots écrits.

Quels sont les symptômes de la dyslexie chez les enfants normaux ?

... Inversion des lettres, rebars dans l'acquisition de la parole et dans l'apprentissage de nouveaux mots, difficultés d'apprentissage de l'alphabet et de la lire, difficultés à identifier des rimes.

Prenez-vous en charge des enfants de 8 à 13 ans présentant des troubles dyslexiques ?

- Oui
 Non

Est-ce que les enfants dyslexiques ont des difficultés à parler ?

- Oui
 Non pas nécessairement quand les troubles sont légers.

Comment se manifeste ces difficultés de lire ou d'écrire ?

... Difficulté d'associer des lettres écrites avec sons correspondants, lire en oubliant, en ajoutant ou ~~en~~ en inversant des sons dans les mots, Difficulté à reconnaître rapidement les mots.

Est-ce qu'une confusion entre les voyelles ou bien les consonnes ?

..... Les Saus

Quels types d'exercices utilisez-vous pour aider ces enfants dyslexiques ?

Faire des exercices de répétition de lecture.
Expliquer clairement les consignes.
Exercice d'orientation spatiale et temporelle.

Trouvez-vous que ces enfants dyslexiques ont besoin d'une manière particulière sur la façon de se comporter avec eux ?

Tout à fait ! Ces enfants ont besoin plus de patience.

Est-ce que vous remarquez la difficulté d'insertion soit dans la vie privée ou scolaire chez ces enfants ?

Généralement oui !

Selon votre avis professionnel, la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?

Oui, leur prise en charge demande des efforts intenses. Ils ont besoin d'être qualitativement encouragés.

Selon vous, les parents donnent-ils de l'importance à ce problème ou ils le négligent ?

Oui de plus en plus.

Vous arrive-t-il d'accueillir le/les parent(s) ou d'autres personnes responsables légales des enfants (autres membres des familles, tuteurs, ct.) pendant les séances d'orthophonie ?

- Oui
 Non

Si c'est oui pourquoi si c'est non pourquoi

Pour les aider dans leur travail quotidien à la maison.

Quels sont les comportements que doivent utiliser les parents avec ces enfants dyslexiques ?

Une patience absolue et des encouragements permanents.

Quels sont les conseils que vous donnez aux parents, aux instances scolaires pour aider ces enfants dyslexiques ?

- Aménagement d'un espace de travail calme et d'un temps supplémentaire pour les évaluations. Possibilité d'enregistrer les cours.
- Encourager les activités que l'enfant aime.
- Encourager l'écoute de livres audio comme alternative à la lecture.

Annexe 5 : Entretien avec le deuxième orthophoniste

- **Orthophoniste :**

Âge	Sexe	Lieux de travail
35 ans	Masculin	Cabinet libéral d'orthophonie

Enquêtrice : C'est quoi la dyslexie ?

Orthophoniste : « : La dyslexie est un trouble et une difficulté langagière// elle est d'origine neurologique/ Les enfants dyslexiques/ ont des difficultés à décoder les mots écrits// Elle peut être héréditaire/ Chaque enfant dyslexique est unique/ et ne peut avoir tous les signes d'une dyslexie//euuhh/ Le degré de sévérité de la dyslexie dépend en réalité de certains facteurs que nous citerons ultérieurement/ et qui ne sont pas identiques// ben/ par exemple/ un enfant dyslexique évoluant dans un milieu favorable/ a plus de chance à améliorer ses performances en lecture/ qu'un enfant abandonné et non pris en charge// Ainsi/ quand il s'agit de dépister la dyslexie/ il est important de procéder cas par cas/ et quand il s'agit de traiter le trouble/ ici/ chaque traitement dépend de la sévérité de la dyslexie/// »

Enquêtrice : Quels sont les symptômes de la dyslexie chez les enfants normaux ?

Orthophoniste : « Les symptômes de la dyslexie des enfants normaux qui sont atteints de cette pathologie//euhhh/ on peut la partager en deux étapes/ il y a l'étape avant l'école/ et celle d'après l'école// la première/ il peut y a voir /mmm/ un retard du langage/ les difficultés à apprendre de nouveaux mots et à construire des phrases/ les difficultés à reconnaître les lettres// euuhhh/ et l'incapacité de construire des rime/ et cela lui donne des difficultés à se repérer dans son entourage/// »

Enquêtrice : Prenez-vous en charge des enfants de huit à treize ans présentant des troubles dyslexiques ?

Orthophoniste : « Ben ouiii/// »

Enquêtrice : Est-ce que les enfants dyslexiques ont des difficultés à parler ?

Orthophoniste : « Oui/ mais aussi/ ça dépend des cas de ces enfants/ mais/ ils ont toujours des difficultés dans le parler/ il y a de grandes difficultés comme il y a de légères difficultés/ comme je vous l'ai dit/ tout dépend du cas/// »

Enquêteuse : Comment se manifeste ces difficultés de lire ou d'écrire ?

Orthophoniste : « L'enfant dyslexique/ souffre de la difficulté à reconnaître les mots écrits// en lisant ou en écrivant/ il oublie parfois des lettres/ parfois/ il les inverse ou les remplace par d'autres// alors cela nuit à la vitesse/ et à la précision de sa lecture/// »

Enquêteuse : Est-ce qu'une confusion entre les voyelles ou bien les consonnes ?

Orthophoniste : « Ahhh/ les deux / c'est une confusion/ de voyelles et de consonnes/// »

Enquêteuse : Quels types d'exercices utilisez-vous pour aider ces enfants dyslexiques ?

Orthophoniste : « J'utilise par exemple //euhh/ l'entraînement des capacités phonologiques de l'enfant avec de la répétition/ il faut le faire répéter// la rééducation de la lecture et de l'écriture avec une méthode différente que celle de l'école/ et aussi/ la rééducation/ doit être individuelle et lente// il faut avoir de la patience/ et l'entraîner avec des choses qu'il aime/// »

Enquêteuse : Trouvez-vous que ces enfants dyslexiques ont besoin d'une manière particulière sur la façon de se comporter avec eux ?

Orthophoniste : « Oui évidemment// les enfants dyslexiques/ ont besoin beaucoup de patience/ et beaucoup/ beaucoup de répétition/// »

Enquêteuse : Est-ce que vous remarquez la difficulté d'insertion soit dans la vie privée ou scolaire des enfants dyslexiques ?

Orthophoniste : « Ouiiii// la plupart de ses enfants/ ont de très grandes difficultés à s'insérer dans la vie privée/ et dans la vie scolaire// je vais vous expliquer pourquoi// premièrement/ dans sa vie en dehors de l'école/ quand il se trompe/ ouuu/ inverse une lettre/ tout le monde se met à lui corriger/ devant tout le monde// alors/ cet enfant se sent rabaisser/ et ne parle jamais// dans la vie scolaire/ il est toujours ridiculisé/ devant ses amis/ soit par ses enseignants/ ou bien par les élèves de son école// alors/ il se sent inférieur aux autres/// »

Enquêteuse : Selon votre avis professionnel, la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?

Orthophoniste : « Oui// la catégorie sociale est importante/ de tous les côtés// si un enfant/ souffre depuis son enfance des problèmes familiaux/ cela peut ruiner sa psychologie/ et peut être la cause de ces troubles langagières// il y a aussi/ la prise en charge de ses enfants// si les parents/ ou bien son entourage/ ne le prenne pas en charge/ et néglige son problème// il ne va jamais/ pouvoir gérer ses troubles/// »

Enquêteuse : Selon vous, les parents donnent-ils de l'importance à ce problème ou ils le négligent ?

Orthophoniste : « Ben// je dirai 20% des parents/ donnent de l'importance à la dyslexie// et 80% le négligent carrément/// »

Enquêteuse : Vous arrive-t-il d'accueillir le/les parent(s) ou d'autres personnes responsables légales des enfants (autres membres de la famille, tuteurs...etc.) pendant les séances d'orthophonie ?

Orthophoniste : « ouiii/ évidemment/ j'accueille toujours les parents/// »

Enquêteuse : Si c'est oui pourquoi si c'est non pourquoi ?

Orthophoniste : « pour que l'enfant se sente à l'aise/ et en sécurité// si la personne qui connaît est présente avec lui// et aussi/ pour que la personne apprenne comment faire/ afin de l'aider à la maison/// »

Enquêteuse : Quels sont les comportements que doivent utiliser les parents avec leurs enfants dyslexiques ?

Orthophoniste : « Les parents doivent être très patients/ et courageux/ pour qu'ils arrivent à aider et/ à encourager leurs enfants/// »

Enquêteuse : Quels sont les conseils que vous donnez aux parents, aux instances scolaires pour aider ces enfants dyslexiques ?

Orthophoniste : « Il faut suivre ses conseils// lisez à haute voix des paragraphes/ ou des pages d'un livre/ ou d'un magazine// demandez ensuite à votre enfant de lire à haute voix le paragraphe/ ou la page suivante/ et ainsi de suite// le défi de décoder les mots et de comprendre le sens du texte/ sera partagé entre vous// abonnez-vous à la bibliothèque/ pour votre enfant/ et allez-y régulièrement// encouragez vos enfants à écouter des livres électroniques/ afin qu'ils puissent entendre un nouveau vocabulaire/ et une structure de phrase plus littéraire// créez

des moments de/ lecture/enrichissants// lorsque vous vous verrez lire des romans// des magazines/ etc / ben/votre enfant comprendra que la lecture peut être amusante// jouez à des jeux qui nécessitent des lettres/ comme/euhhh/ Scrabble, jeux de mots// cuisinez avec vos enfants/ et faites-leur lire la recette à haute voix// encouragez votre enfant/ à écrire en laissant un message// en dressant une liste de courses/ ou en utilisant des SMS pour transmettre des informations// créez et illustrez des dessins animés avec vos enfants/ et le plus important/ amusez-vous à jouer au karaoké/// »

Annexe 6 : les questionnaires distribués aux enseignants

Questionnaire dans le cadre d'étude de fin de cycle, étudiante en Master 2 Sciences du langage.

Ce questionnaire s'adresse aux enseignants du CEM de Naceria Bejaia.

Dans ce cadre, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes afin de répondre au questionnaire ci-joint.

Vos réponses seront traitées anonymement et ne serviront qu'à des fins scientifiques.

Merci pour votre temps.

La dyslexie :

Trouble de la capacité à lire, ou difficulté à reconnaître et à reproduire le langage écrit.

Sexe

- Homme
- Femme

Âge

- 20-35
- 35-50
- Plus de 50

Vous êtes enseignant de quelle matière ?

.....

Avez-vous des élèves qui ont des difficultés à lire un texte ?

- Non
- Oui

-Si oui, Comment se manifestent ces difficultés de lecture ?.....

.....

-Donner des exemples ; Est-ce une confusion entre les voyelles ?

Lesquelles ?.....

.....

Est-ce les Consonnes ?

Lesquelles ?

.....

Avez-vous des élèves qui ont des difficultés majeures à écrire ?

Oui

Non

Si oui, donner quelques exemples concrets de ces difficultés.....

.....

À votre avis, est-ce que ce problème est l'une des causes de l'échec scolaire chez cette frange de la société ?

Oui

Non

Autre

Expliquer :.....

.....

Les élèves atteints de dyslexie ont-ils des problèmes particuliers dans l'apprentissage du français ?

Non

Oui

Expliquer en quelques lignes les raisons.....

.....

Est-ce au niveau de la prononciation (phonétique)

Ou graphique (écriture)?.....

.....

Ces élèves ont-ils du mal à s'insérer dans le milieu scolaire ?

Non

Oui

Si oui, pourquoi ?.....

.....

Utilisez-vous une méthode d'enseignement particulière avec ces élèves ?

Non

Oui

Si oui, Comment se présente cette méthode ?

.....

Et quelle était la priorité visée ?.....

.....

Selon votre avis de professionnel la dyslexie est-elle en lien à une catégorie sociale précise ?

Non

Oui

Si Oui, Pourquoi ?.....

.....

Pensez-vous que les parents négligent ce problème de dyslexie ?

Oui

Non

Selon vous, la dyslexie doit-elle être soignée ?

Non

Oui

Si oui, comment ?.....

.....

Quels sont les conseils que vous donnez aux parents, aux instances scolaires pour aider ces enfants ?

.....
.....
.....
.....
.....

Résumé

Nous proposons à travers ce mémoire de présenter une étude psycholinguistique autour de l'acquisition et des troubles du langage chez les enfants dyslexiques. Nous nous sommes entretenus avec un collégien de 13 ans et ses parents afin d'analyser les dysfonctionnements langagiers. Nous nous sommes allés vers deux orthophonistes pour collecter des données relatives à l'aspect et un groupe d'enseignants pour examiner les difficultés d'intégration des enfants dyslexiques dans les écoles algériennes. Les résultats obtenus montrent que les enfants dyslexiques peuvent être confrontés à des problèmes d'acquisition du langage, ce qui crée son dysfonctionnement et que le succès de leur développement dépend du soutien des parents et de la part de leur environnement, et notamment, de la prise en charge orthophonique.

Mots-clés : Acquisition du langage, trouble du langage, enfants, dyslexie, orthophonie, enseignant et psychologie de l'enfant.